



RAPPORT D'ACTIVITE 2024

IME LA COTIERE

SOMMAIRE

INTRODUCTION	4
L'ASSOCIATION LES PEP 69/ML, MEMBRE ENGAGÉ DU RÉSEAU NATIONAL PEP.....	5
PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT	7
PRESENTATION DES LOCAUX.....	7
AGREMENT.....	7
PRINCIPAUX AXES DU PROJET / MISSIONS.....	7
LES PUBLICS ACCOMPAGNES	10
PRESENTATION DES PUBLICS ACCOMPAGNES	10
EVOLUTION DE LA POPULATION	14
SCOLARITE	14
INSERTION PROFESSIONNELLE	17
FILE ACTIVE – INTENSITE D'ACCOMPAGNEMENT – LISTE D'ATTENTE.....	19
L'ACTIVITE	21
DONNEES CHIFFREES DES USAGERS.....	21
DONNEES CHIFFREES DES PROFESSIONNELS	22
LES ACTIVITES RECURRENTES	23
LES TEMPS FESTIFS ET EVENEMENTIELS.....	24
LES PROJETS DE L'ANNEE : FOCUS SUR LES PROJETS CONDUITS.....	25
TRAVAILLER EN PARTENARIAT	28
TRAVAIL AVEC LES FAMILLES.....	28
LES PARTENARIATS ET LES CONVENTIONS.....	29
L'ORGANISATION DU SERVICE	31
LE PROJET DE SERVICE.....	31
LES OUTILS DE LA LOI 2002-2	31



L'ORGANISATION INTERNE.....	32
LA DEMARCHE QUALITE	32
LES EVENEMENTS INDESIRABLES	34
SUIVI DES FICHES ACTION CPOM	36
MAINTENANCE / TRAVAUX / AMENAGEMENTS	36
RESSOURCES HUMAINES	38
ORGANIGRAMME.....	38
MOBILITES, RECRUTEMENTS.....	39
ACTIONS DE FORMATION.....	40
PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2025.....	41
ALLER PLUS LOIN DANS L'ADAPTATION ET LE REPERAGE D'UN PUBLIC EN EVOLUTION A BESOINS NOUVEAUX ET SPECIFIQUES	41
POURSUIVRE LE TRAVAIL SUR L'ORIENTATION ET L'APRES IME	41
POURSUIVRE LA DEMARCHE QUALITE ENGAGEEE ET PREPARER L'EVALUATION PREVUE 1 ^{er} SEMESTRE 2026....	41
CONCLUSION.....	43
LISTE DES REDACTEURS	44
ANNEXES.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.



INTRODUCTION

Rapport Activité : IME la Côtère exercice 2024

Le rapport d'activité de l'IME présente de manière rétrospective les différents éléments qui ont jalonné l'année 2024.

Projets, tendances, éclairages, données chiffrées, actualités au plus près du réel sont exposés dans une perspective de vision 360°, à la fois en large prisme (en mode grand angle) mais également avec des focus plus spécifiques (en mode zooms singuliers).

L'ASSOCIATION LES PEP 69/ML, MEMBRE ENGAGÉ DU RÉSEAU NATIONAL PEP

Créée en 1915, l'œuvre des Pupilles de l'Enseignement Public (aujourd'hui Fédération Générale des PEP) se définit dès l'origine comme une œuvre de secours et d'assistance mais aussi d'éducation : éducation à la solidarité et par la solidarité. La direction et la gestion étant initialement assurée par des cadres de l'Éducation Nationale, La FGPEP fait partie des associations complémentaires de l'école publique, avec des missions pédagogiques, éducatives, sociales et périscolaires.

Conformément aux valeurs qui inspirent leur engagement professionnel, tous les établissements et services du réseau PEP, dans toutes les dimensions de leurs interventions pluridisciplinaires, ont pour but de contribuer à l'éducation, à la prise en compte et à l'accompagnement de l'enfant, de l'adolescent et de l'adulte.

*Les meilleurs atouts des PEP sont leurs valeurs fondatrices :
solidarité, laïcité et égalité*

Les PEP se définissent comme des opérateurs de la transformation sociale et du décroisement des politiques publiques au cœur des territoires. Toutes leurs actions ont pour finalité de faire reculer les injustices sociales. Dans cette optique, les meilleurs atouts des PEP sont leurs valeurs fondatrices : solidarité, laïcité et égalité. Ces valeurs sont une boussole pour mettre en évidence les insuffisances voire les impasses de l'organisation néolibérale et d'en contrer les effets les plus dévastateurs.

Au niveau national, les liens entre l'ensemble des associations PEP permettent de transférer les compétences pour porter un projet d'une association à une autre.

Résolument engagé en faveur de l'école inclusive, le mouvement des PEP fait de la scolarisation, dont celle des enfants et adolescents en situation de handicap, le point de départ d'une société d'égalité des droits et des chances. **Nous revendiquons pour tous l'appartenance à une société commune, inclusive, garantie par un égal accès aux droits fondamentaux dont le premier est bien l'éducation, et par conséquent la scolarisation.**

Acteur majeur de l'économie sociale et solidaire et du mouvement d'éducation populaire, Les PEP, grâce à 8.000 bénévoles, accueillent 1.300.000 enfants, adolescents, adultes et leurs familles, comptent 24.000 salariés, disposent de plus de 1.200 établissements, services et dispositifs et gèrent près de 1 milliard d'euros d'activité.

Dans le territoire du Rhône, l'association Les PEP 69 / Métropole de Lyon (Les PEP 69/ML) est créée le 26 mars 1924. En 2019, elle fusionne avec l'Œuvre Laïque de Perfectionnement Professionnel du Rhône (OLPPR), association elle-même créée en 1951 à l'initiative de Maria Dubost. Au 1er janvier 2023, elle absorbe l'association du Centre Bossuet, intégrant ainsi 2 nouvelles structures : le CMPP Bossuet et le Sessad Bossuet.

Les PEP 69/ML représentent aujourd'hui près de 2000 usagers et familles, accompagnés et 430 salariés.

En 2024, l'association a célébré son centenaire, à travers plusieurs évènements qui ont mis en lumière son engagement, en particulier auprès des publics déficients visuels à travers une exposition et une conférence, dans le domaine de la protection de l'enfance et dans le secteur médico-social, avec la production de plusieurs capsules vidéo, et l'organisation d'une journée associative autour du pouvoir d'agir des associations dans l'évolution des politiques publiques.

L'association gère plusieurs établissements et services dans les champs de la protection de l'enfance (internats sociaux et services d'accompagnement de mineurs non accompagnés), de l'action médico-sociale (dont l'action médico-sociale précoce, l'accompagnement de jeunes ou adultes avec troubles du comportement, TND, déficiences sensorielles, handicaps rares ...) et des politiques éducatives et sociales de proximité :

- Deux Internats sociaux scolaires,
- Un service d'accueil pour mineurs non accompagnés (SAMNA), un service d'accompagnement (PASS'MNA),
- Un Centre d'action médico-social précoce (CAMSP) Déficiences sensorielles, et un Pôle de compétences et de prestations externalisées (PCPE) Réseau Sens,
- Un Centre Médico Psycho Pédagogique (CMPP) et un SESSAD spécialisé Troubles Sévères du langage
- Un Institut médico éducatif (IME) et un Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD),
- Trois dispositifs intégrés des instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (DITEP) intégrant trois ITEP, trois SESSAD, trois unités d'internats en hébergement séquentiel, deux PCPE CAP et une Équipe Mobile d'Appui à la Scolarisation (EMAS)
- Un Service d'Aide à l'Acquisition de l'Autonomie et à la Scolarisation (S3AS),
- Un Centre Technique Régional pour la Déficience Visuelle (CTR DV),
- Une Équipe Relais Handicaps Rares (ERHR) Auvergne Rhône-Alpes,
- Un Institut de formation pour Masseurs Kinésithérapeutes déficients visuels (IFMK DV),
- Un établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE) Pépilou, accueillant de jeunes enfants malades et/ou en situation de handicap en mixité,
- Un centre de formation,
- La Communauté 360 du département du Rhône et de la Métropole de Lyon.
- Un dispositif d'appui à la mobilité internationale et un dispositif de mentorat.

PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

PRESENTATION DES LOCAUX

L'IME (Institut Médico-Educatif) la Côtière, situé 34 Chemin de la Pierre à Montluel, bénéficie de locaux récents d'une superficie de bâti de 800 m² sur un terrain de 1 600m². L'installation de l'IME dans cette construction neuve s'est opérée en 2 phases : une en 2013 concernant le bâtiment accueillant les lieux de groupe des enfants et une en 2016 concernant le bâtiment administratif et paramédical. Des espaces extérieurs dont une cour aménagée pour les enfants, un parking et des espaces verts complètent cette construction en U avec des espaces dédiés.

Date de création de l'IME : 2009

AGREMENT

L'IME la Côtière, installé 34 chemin de la Pierre 01120 Montluel, accompagne 25 enfants, adolescents et jeunes adultes (5 à 20 ans) en situation de handicap présentant une déficience intellectuelle moyenne à sévère avec ou sans troubles associés en semi-internat (demi-pension) sur 210 jours par an.

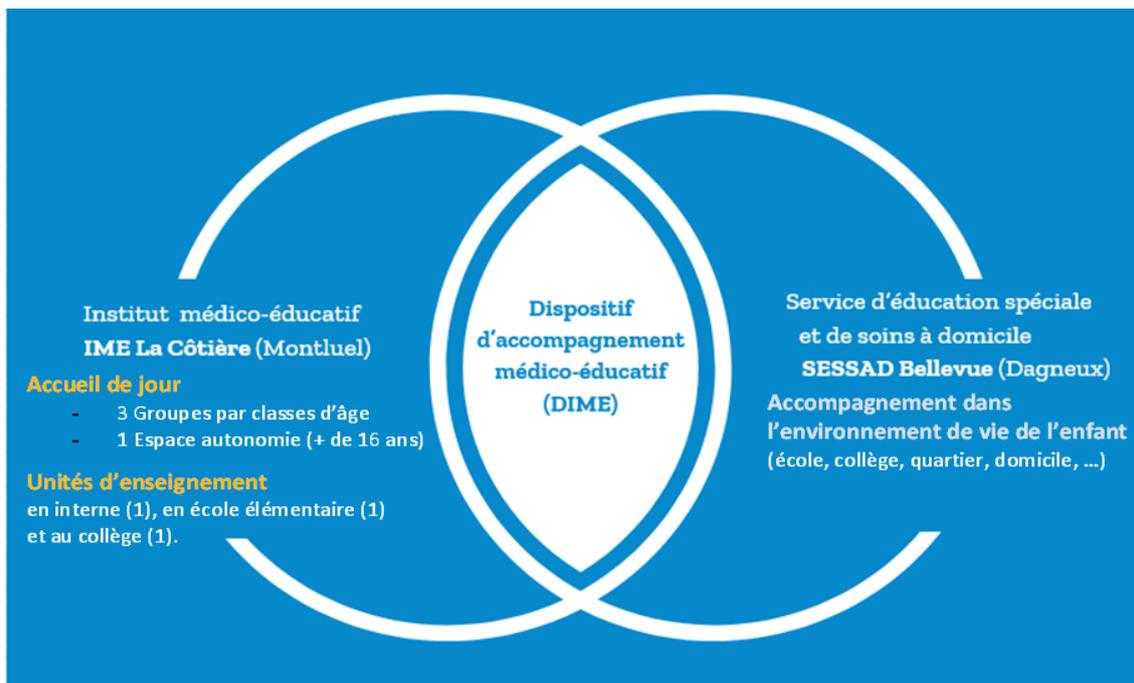
L'arrêté n° 2016- 1414 du 17 juin 2016 a autorisé une requalification de 5 places par la création d'une section « autisme » au sein de l'établissement.

Il est à noter que, dans la réalité, une plus grande part du public accueilli (30% environ) présente des TED (Troubles Envahissants du Développement) ou un diagnostic TSA (Troubles du spectre Autistique).

PRINCIPAUX AXES DU PROJET / MISSIONS

Le projet du Dispositif TND (Troubles du Neuro Développement) a été élaboré de manière participative en 2023 puis validé pour la période de 2024 à 2029. Le Dispositif TND (de type DIME¹) comprend dans son périmètre : l'IME la Côtière et le SESSAD Bellevue, avec un rapprochement entre ces structures initié depuis 2019 en collaboration.

¹ Différent d'un réel dispositif intégré au sens du décret du 5 juillet 2024



Mission principale : L'accompagnement mis en place au sein de l'établissement ou du service tend à favoriser **l'épanouissement, la réalisation de toutes les potentialités** intellectuelles, affectives et corporelles, **l'autonomie maximale quotidienne et sociale des enfants ou des adolescents accueillis**. Il a également pour objectif d'assurer **leur insertion dans les différents domaines de la vie**, la formation générale et professionnelle.

Pour ce faire, l'IME dispose d'une équipe pluridisciplinaire permettant un accompagnement multidimensionnel : éducatif, thérapeutique/rééducatif, pédagogique et social, afin de permettre le développement de potentialités, d'émergences, de capacités et capabilités, d'outils fonctionnels Cette équipe est complétée par 2 enseignants spécialisés, mis à disposition par l'Education Nationale, pour assurer des temps de scolarité aux enfants et jeunes en Unité d'Enseignement Interne et/ou Externe (UEE primaire & UEE collège).

Cette année, le développement en format Dispositif s'est poursuivi avec différents projets transversaux novateurs (notamment le projet Temps'Danse en lien avec le projet Culture & Santé). Ces projets se sont construits en collaboration entre les professionnels des différentes entités SESSAD et IME. Des formations collectives transversales se sont également engagées pour développer un socle commun de référence à l'échelle du dispositif.

Le déploiement du poste de coordinatrice de parcours concrétise et assoie cette dynamique en incarnant concrètement cette dimension transversale pour offrir davantage de fluidité, de souplesse ou de modularité.

Si le Dispositif TND ne fonctionne pas aujourd'hui pleinement en « dispositif intégré », la structuration en Dispositif permet aujourd'hui **un croisement de regards** entre professionnels, **des rencontres** entre jeunes et entre parents, mais aussi **une mutualisation de moyens** et des **complémentarités** entre l'IME et le SESSAD

- Des professionnels en commun : directrice, adjointe de direction, assistante de service social, coordinatrice de parcours, ouvrier d'entretien ;
- Des regards croisés entre professionnels favorisant l'interconnaissance : lors de temps de formation, de réflexions institutionnelles (sur le fonctionnement en Dispositif en 2019-2021, pour ce projet de dispositif en 2023), d'élaboration de projets communs à destination des jeunes (projet Culture et Santé) ;
- Des mutualisations de moyens : renfort ponctuel entre équipes (par exemple, en 2021, renfort de 7 professionnels du SESSAD à l'IME, compte-tenu d'une formation suivie par des professionnels de l'IME sur la vie affective et sexuelle), partage de locaux, de véhicules, ...
- Des temps communs pour les jeunes de l'IME et du SESSAD : regroupement autour d'activités partagées lors des semaines « Pep's » (ex : groupe Batucada), expériences ponctuelles d'accueil d'un service à un autre (ex : « stage » d'un jeune du SESSAD à l'IME, et inversement), intervention du groupe éco citoyen de l'IME au SESSAD pour le tri sélectif, ...
- ... mais aussi pour les parents : café des parents, échanges entre parents pour l'élaboration du projet de dispositif (participation de parents à des groupes de travail, organisation d'un CVS de l'IME élargi à des parents du SESSAD).

LES PUBLICS ACCOMPAGNES

PRESENTATION DES PUBLICS ACCOMPAGNES

Du fait de l'inclusion, l'évolution du public accueilli en IME est à considérer (notamment pour des IME avec une déficience sévère à moyenne) dans cette équation avec des enfants en plus grande difficulté, moins autonomes et qui nécessitant une tierce personne pour tous les actes du quotidien. Ce mouvement évolutif est observé depuis 4 ans mais il se déploie plus structurellement à ce jour au regard des enfants dernièrement admis.

L'IME propose des accompagnements personnalisés du jeune en lien étroit avec sa famille et les partenaires. L'établissement est organisé en trois groupes d'âge. Cette organisation s'inscrit dans le fonctionnement du quotidien mais également dans les différents espaces et lieux de l'établissement. Un « espace autonomie » est dédié aux grands ados et jeunes adultes.

Les 3 groupes d'âge ne sont pas équilibrés en nombre en faveur d'un plus grand nombre de jeunes plus âgés et relevant du groupe Ados (15/16 ans et plus).

En effet, il est à noter que l'avancée en âge des enfants (arrivés très jeunes en 2009 pour un certain nombre) avec une forme d'accompagnement au long cours devient un enjeu majeur pour l'IME au regard du peu de fluidité dans les parcours, du manque de place en secteur adulte et d'une offre limitée sur le territoire de l'Ain en établissement de type plus médicalisé (encadrement plus renforcé) : SAJM, FAM.

La situation géographique de l'IME, situé dans l'Ain mais limitrophe d'autres départements (Rhône notamment) présente une configuration singulière. En effet, certaines structures adultes du Rhône se révèlent plus proches géographiquement que d'autres de même type dans l'Ain. Cependant, les situations de ressortissants de l'Ain ne sont pas prioritaires dans un autre département, ce qui ferme certains accès.

La demande des familles en projet de sortie d'IME sur le secteur adulte est quasi exclusivement portée en faveur d'une modalité en service d'accueil de jour (sans hébergement ou internat). Ce choix, légitime, conditionne alors les possibles déjà limités dans les offres sur le territoire.

Un gros travail sur l'orientation est porté par le groupe Ados afin de tisser des liens, des partenariats en vue de stages éventuels en secteur adulte. De plus, pour certains jeunes, il reste difficile de se voir grandir en établissement de type Enfant et partager des temps, des activités avec de jeunes adultes est un moyen de pouvoir travailler cette question de la représentation, de la suite, du futur en projection plus concrète et en marqueur d'appartenance en changement.

L'intrication de trois composantes du public accueilli : hétérogénéité, avancée en âge des enfants, sévérité intensifiée des handicaps invite à nous interroger sur les perspectives d'évolution de l'établissement.

AGE DES PERSONNES ADMISES DANS L'ANNEE

Age des personnes admises en 2024				
	5 à 6	6 à 10	11 à 15	Total
Garçons	0	0	0	0
Filles	1	1	1	3
Total	1	1	1	3

3 admissions se sont engagées sur l'année 2024 : 2 sur le groupe Enfants (5/10 ans) et une sur le groupe Préados (11/15 ans).

Au regard de notre courbe des âges en recherche de meilleur équilibre (orientations et sorties à venir), des passages d'enfants de groupe à groupe (et donc des places disponibles), des situations prioritaires identifiées par la MDPH en potentiel rupture de parcours, de notre liste d'attente en gestion (ancienneté des demandes) et des tonalités de groupe repérées à veiller, la conjugaison de cet ensemble de paramètres est étudiée pour les admissions sur l'IME.

Des réunions de régulation/harmonisation sont organisées tous les 2 mois à la MDPH de l'Ain regroupant tous les IME du département, les principaux partenaires (Éducation Nationale, ARS, Protection de l'enfance, Soins) afin d'étudier conjointement les situations d'enfants en attente de place en IME selon des critères établis de priorisation (niveau 1 à 3).

2 enfants de l'IME vivent en famille d'accueil à la suite d'une mesure de placement.

EVOLUTION DU NOMBRE DE NOTIFICATIONS REÇUES

- 2018 : 9
- 2019 : 14
- 2020 : 13
- 2021 : 26
- 2022 : 33 (à mi-novembre 2023)
- 2024 : 37

Nous observons une augmentation croissante et significative, d'année en année, de nombre de notifications reçues sur l'IME. De plus, nous constatons que des familles éloignées de notre secteur géographique nous sollicitent de plus en plus souvent : familles domiciliées dans le Rhône (non limitrophe) ou dans l'Isère en désespérance pour trouver une place en établissement pour leur enfant et prêtes à déménager, réorganiser le quotidien familial autour de cette orientation peinant à aboutir. Cette situation d'embolie et de manque de places reste inquiétante avec des familles en grande difficulté et à bout de souffle. Les notifications à caractère national et émanant d'autres régions restent plus difficilement évaluables lorsque les familles nous sollicitent puisque nous ne disposons pas de la connaissance du type d'IME mentionné en référence (niveau de DI inconnu).

L'IME est engagé dans cette fonction d'Accueil, de conseil, de guidance ressource en aide à l'orientation et en appui des familles.

Ainsi, sur l'année 2024, à la suite de notifications reçues ou sur demande de parents, 15 visites d'établissement se sont déroulées pour étude de candidature en vue d'une admissibilité.

Une 1ère visite est proposée de l'IME, dite « sans engagement » de part et d'autre, pour que les familles puissent venir voir, se représenter « en vrai » ce qu'est un IME (souvent), ce qu'est notre IME et qui il accueille. A la suite de cette visite, les familles peuvent activer ou non la suite du processus de candidature. Si elles en font la demande, une 2^{ème} rencontre a lieu sur site avec l'assistante sociale et la psychologue pour échanger, constituer le dossier d'admissibilité, mesurer les attentes, les besoins de l'enfant et leur adéquation avec les réponses que nous pouvons proposer.

Un dossier est ainsi compilé. Ces dossiers sont ensuite examinés tous les 2 mois environ en réunion « liste attente » pour une étude pluridisciplinaire (médecin, psychologue, assistante sociale, coordinatrice de parcours, adjointe de direction et directrice). A l'issue, la « commission » statue sur l'admissibilité. Si oui, le jeune est inscrit sur la liste d'attente de l'établissement. Si non (inadéquation), la directrice informe la famille avec des propositions de pistes plus adaptées : autre type d'IME avec un agrément différent (DI légère à moyenne plus que moyenne à sévère essentiellement). Un retour est partagé avec la MDPH sur des situations dans ce contexte.

AGE DES PERSONNES SORTIES DANS L'ANNEE

	Age des enfants et adolescent sortis dans l'année					Total
	6 à 10 ans	11 à 15 ans	16 à 17	18 à 19	20 à 24	
Garçons	0	1	0	0	0	1
Filles	0	1	0	0	1	2
Total	0	2	0	0	1	3

Une jeune, âgée de 22 ans (maintenu sur l'IME dans le cadre du régime de l'amendement creton) a quitté l'établissement en octobre 2024 pour rejoindre le secteur adulte en SAJM (Service d'Accueil de Jour Médicalisé) après plusieurs périodes de stage.

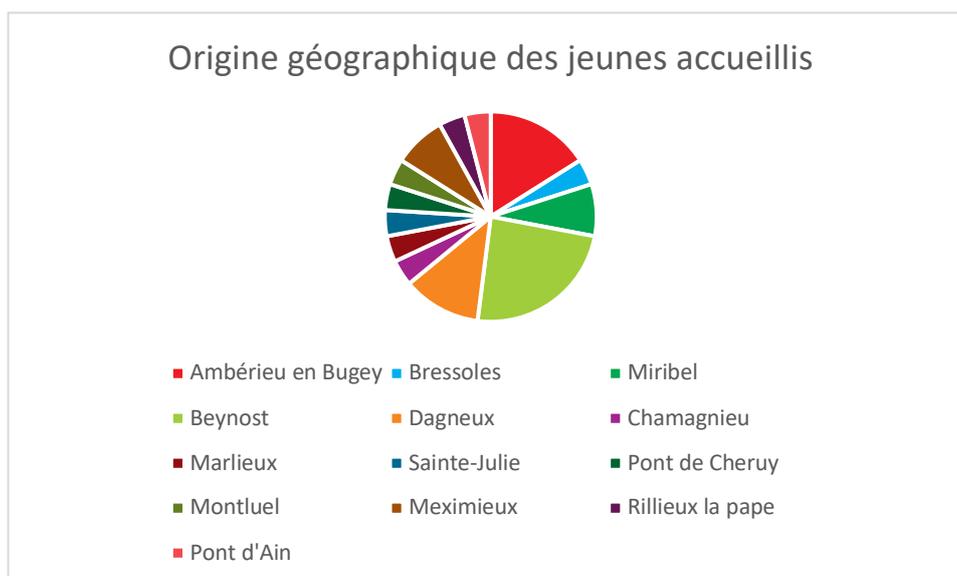
2 jeunes ont quitté l'IME suite au déménagement de leur famille dans une autre région. Les familles ont engagé des démarches de recherche de place en IME en continuité de parcours dans ces nouvelles régions et en l'attente une autre forme de scolarisation a pu s'engager pour l'un d'entre eux. Ces démarches sont soutenues par l'assistante sociale de l'IME lorsque ces situations peuvent s'anticiper en facilitation de recherche, de contact et de relais à activer.

AGE DES PERSONNES ACCOMPAGNEES AU 31 DECEMBRE 2024

	Age des personnes accompagnées de l'effectif au 31/12						Total
	5 à 6	6 à 10	11 à 15	16 à 17	18 à 19	20 à 24	
Garçons	0	4	5	5	2	0	16
Filles	1	3	3	1	1	0	9
Total	1	7	8	6	3	0	25

Il est observé une concentration des âges des jeunes se situant entre 11 et 17 ans (14 sur 25) ce qui va nécessiter une forte mobilisation de l'établissement en recherche d'orientation en secteur adulte et en suite de parcours pour ces grands adolescents (en anticipation des prochaines années). Au regard des besoins évolutifs des jeunes, les réorientations en IMPRO à partir de 12 ans (s'étant opérées parfois par le passé) ne sont plus envisageables (allongement des durées d'accompagnement en IME en impact).

SECTORISATION DES PERSONNES ACCOMPAGNEES



L'IME a été créé pour répondre aux besoins du plus grand nombre de jeunes avec déficience intellectuelle résidant dans ou à proximité de son territoire. L'IME accueille des jeunes résidant majoritairement au sein du secteur de la Côtière : sur 25 enfants, préadolescents et adolescents accompagnés, 22 jeunes résident dans l'Ain, 1 jeune dans le Rhône et 2 jeunes dans l'Isère.

L'IME assure majoritairement les transports des jeunes dans son périmètre avec 3 circuits de transports internes dédiés qui s'opèrent par points de rendez-vous afin de limiter les temps de trajet en optimisation collective (véhicules 9 places). Ces temps de transport collectif, conséquents pour certains, viennent se surajouter à la journée en IME, ce qui pèse sur le rythme de plusieurs enfants (effet de saturation, fatigabilité avec troubles inhérents). 5 familles accompagnent régulièrement leur enfant matin et soir sur l'IME. Les chauffeurs sont salariés de l'IME ce qui permet une meilleure connaissance des enfants, des familles en réassurance et en repère stable en continu. Ces temps de transport sont souvent sensibles (promiscuité, tonalités rassemblées sans réel échappatoire) avec un principe de sécurité premier. Des temps de réunion avec les chauffeurs sont organisés pour échanger et des éclairages supplémentaires leur sont apportés par le médecin, l'assistante social et/ou, la psychologue en meilleure compréhension des troubles en présence et de leurs impacts.

DUREE D'ACCOMPAGNEMENT

Durée Moyenne en jours	
Nombre total de sortants	Durée totale en jours calendaires
3	8642

La durée moyenne en jours des sortants est de 2 880 jours (soit un peu moins de 8 ans)

EVOLUTION DE LA POPULATION

Le développement de l'inclusion et le déploiement des Dispositifs ULIS ont permis la scolarisation de davantage d'enfants précédemment accompagnés en établissements et services médico-sociaux. Par effet ricochet, les structures médico-sociales sont amenées à accueillir des enfants plus sévèrement handicapés, avec des besoins multiples intriqués requérant des moyens différents.

Les dernières admissions réalisées sur le groupe « Enfants » témoignent de cette évolution avec des profils d'enfants non-verbaux, avec des troubles associés (notamment du comportement) et une dominante forte autour de la sensorialité (en expressif et en réceptif). Cette reconfiguration implique que les besoins en accompagnement individuel se démultiplient alors même que notre format collectif ne le permet que très partiellement. La prégnance de l'un sur l'autre met parfois à mal notre organisation et place les professionnels en situation délicate : comment se partager, arbitrer pour répondre individuellement et singulièrement à un enfant (gestion de crise récurrente) sans « léser » ou pénaliser les autres enfants présents sur le groupe ? Cet équilibre précaire se retrouve également sur le groupe Préados puisque les enfants, lorsqu'ils avancent en âge, changent de groupe au plus près d'un passage en rite ordinaire.

L'année 2024 nous a particulièrement convoqué à ces endroits et questionnements avec nos limites parfois. L'IME est en mesure de personnaliser l'accompagnement de chacun mais il ne dispose pas de moyens suffisants pour faire du « sur mesure » singulier (ou alors plus ponctuellement). Pour utiliser une métaphore, nous pourrions dire que notre fonctionnement permet de proposer des modèles d'accompagnement en « prêt à porter » accessoirisé et personnalisé mais il ne permet pas de proposer des modèles en « haute couture » réalisés « sur mesure » nécessitant d'autres moyens et d'autres ressources. Nous bricolons (au sens noble du terme) et « brodons » à la marge pour aménager ces besoins multiples mais une tendance se cristallise en besoins très individuels saillants et souvent mal compatibles avec un format collectif.

Les nombreux rapports d'incident (ancien modèle de fiches d'évènement indésirables) témoignent de cette difficulté que ce soit durant les transports ou en journée.

SCOLARITE

L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

L'ensemble des jeunes de l'IME (de moins de 18 ans) bénéficient d'un temps d'apprentissage pédagogique en groupe ou en individuel basé sur le programme du socle commun. L'unité d'enseignement a recours à des méthodes pédagogiques adaptées.

L'accompagnement pédagogique s'adapte le plus possible aux potentialités et aux capacités des élèves. En début d'année, les enseignants évaluent les acquisitions scolaires et les potentialités d'apprentissage des enfants et des adolescents. Les profils des enfants accueillis au sein de l'IME sont particulièrement hétérogènes et ne permettent pas des temps de scolarité en grand groupe. Compte tenu du degré d'atteinte des fonctions cognitives, des troubles de la personnalité et du cursus scolaire des élèves, les niveaux d'acquisition des compétences du socle commun sont assez variables d'un enfant à l'autre.

Le Dispositif pré-orientation s'est fixé de nouvelles modalités dans le parcours de scolarité au sein de l'UE. Il a ainsi été acté que les jeunes de 16 ans et plus ne seraient plus « scolarisés » en tant que tel au sein l'UE du fait de leur âge et de leur projet. Cependant, les modalités d'apprentissage se poursuivent avec l'appui des enseignants, mais elles sont davantage travaillées en relai sur les groupes lors d'ateliers théorico-pratiques, ou lors de temps de travail sur table proposés par les enseignants et ce jusqu'à leurs 18 ans.

Dans un accompagnement au long cours, il devient plus que nécessaire de fabriquer des marqueurs de temps, d'étapes, de changement afin de scander, séquencer les parcours en représentation plus concrète et facilitante (rites de passage).

LE PERSONNEL ENSEIGNANT

L'UE est dotée de deux postes d'enseignants mis à disposition permettant ainsi de proposer aux élèves un enseignement adapté selon leurs besoins, leurs capacités et leur âge.

LES ELEVES

Janvier- décembre : 26 élèves scolarisés.

Les modalités s'opèrent majoritairement en UEI (Unité d'enseignement internalisée) et des enfants bénéficient également d'une scolarisation en UEE (unité d'enseignement externalisée)

Il est à préciser que le nombre d'enfants en UEE a varié sur l'année 2024 (changement lors de la rentrée 2024). A la rentrée de septembre 2024, ils étaient 5 en UEE primaire et 4 en UEE collège. De janvier à juillet, les enfants scolarisés en UEE collège et primaire étaient un peu plus nombreux mais du fait de l'avancée en âge, cette reconfiguration s'est opérée.

LES PROJETS DE L'ANNEE

Beneylu School : Les élèves bénéficient tous d'un espace de stockage numérique et d'une messagerie sécurisée. Les familles ont été invitées à partager cet espace depuis la fin de l'année 2021 afin de pouvoir consulter des photos, vidéos de leur enfant.

Cette année, les équipes éducatives se sont davantage saisies de cette application pour partager des contenus avec les familles.

Plusieurs projets pluridisciplinaires coanimés par différents professionnels de l'IME et les enseignants existent : Groupe Théâtre, chorales (1 sur chaque groupe éducatif...), atelier Vie Quotidienne, Classe des scientifiques, EPS... Les enseignants participent également à plusieurs temps de la vie quotidienne avec les enfants tels que le temps d'accueil sur les groupes.

L'établissement dispose de deux Unités d'Enseignement Externalisées (UEE) en primaire et au collège. Elles se déclinent en 2 matinées par semaine en petit groupe et sont accompagnées par un enseignant et un professionnel éducatif en encadrement.

L'UEE A L'ECOLE A. DAUDET A MONTLUEL

L'UEE, inaugurée en janvier 2017, est bien implantée et reconnue au sein de l'école. De janvier à décembre, 6 élèves étaient scolarisés les mardis et jeudis matin.

Nous observons depuis quelques années une diminution du nombre d'enfants scolarisés ainsi que du temps de scolarisation. Cette réalité est liée à un double mouvement. Les jeunes de plus de 12 ans ne peuvent plus prétendre à l'UEE en primaire et ne font ainsi plus partie des effectifs. De plus, nous avons moins de jeunes récemment accueillis dont les compétences correspondent à cette modalité d'enseignement. Ces élèves concernés ont des temps pédagogiques courts, soit en individuel soit en binôme.

Toutefois le projet de l'UEE prend tout son sens pour les élèves sur l'aspect de la socialisation et en particulier lors de projets partagés avec d'autres classes de l'école.

L'année 2024 a davantage axé le travail de partenariat avec l'école autour d'une plus grande mise à disposition d'outils partageables (gestes makaton par exemple) en développant une fonction ressource portée par l'IME. De plus, le projet de mise en place d'un temps de cantine partagé sur l'école a pu voir le jour en octobre 2024 et permet aux enfants de l'UEE de pouvoir déjeuner sur place un midi par semaine. Ce temps est porteur de rencontres et de participation sociale au plus près de l'ordinaire.

PERENNISATION DE L'UEE COLLEGE EMILE CIZAIN

Après la création de l'UEE collège en septembre 2022, les années successives ont permis de pérenniser le projet et de le développer au sein du collège.

Une salle de classe du collège est dédiée à l'UEE. 6 à 7 jeunes ont été scolarisés sur l'UEE collège sur l'année scolaire 2023-2024 et 4 le sont depuis la rentrée 2024. Ces temps pédagogiques complètent d'autres temps proposés à l'IME en groupe ou en individuel.

Il est à noter que, tant pour l'UEE collège que primaire, certains aménagements sont nécessaires pour 2 jeunes plus en difficulté leur permettant de n'être accueillis sur l'UEE qu'en demi-matinée pour éviter les effets de saturation, ce qui implique une plus grande logistique pour adapter l'organisation à leurs besoins spécifiques. L'évolution de la population nous invite à devoir adapter, graduer, parfois en plus grand sur-mesure, afin de rendre possible les objectifs visés de socialisation, d'inclusion et de participation.

La concrétisation de l'ouverture de l'UEE collège s'est inscrite dans la continuité du partenariat créé il y a déjà plusieurs années entre le collège et l'IME. En effet, depuis 6 ans, 6 à 8 jeunes déjeunent au self du collège tous les midis, accompagnés par deux professionnels : temps de partage vecteur de rencontres.

Une partie des jeunes est incluse au projet "sport partagé", en s'inscrivant à l'UNSS du collège et en participant sur plusieurs temps méridiens par semaine à différentes disciplines sportives. Un tournoi a été organisé sur un mercredi réunissant ainsi les jeunes de l'IME concernés et les collégiens.

Les jeunes ont également participé et contribué à la semaine thématique consacrée à la prévention du harcèlement lors de différents ateliers (programme PHARE). Ils ont ainsi collaboré avec d'autres collégiens pour créer un petit fascicule. Ces différents projets ont été facilités grâce à une meilleure interconnaissance entre nos 2 secteurs : invitation de l'IME à la réunion de rentrée au collège pour présentation, rencontres entre les directions, échanges divers en ouverture.

Les objectifs portés par ces projets reposent sur une volonté partagée d'une plus grande école inclusive et visent à faire évoluer le regard porté sur le handicap au sein de la cité scolaire en favorisant l'accès à la citoyenneté sous toutes ses formes pour les jeunes en situation de handicap.

LES TEMPS DE SCOLARISATION (EXTRACTION SEPTEMBRE 2024)

Âge	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	TOTAL HEURES	UEI	UEE
	UEI	UEI UEE	UEI	UEI UEE	UEI			
5	0,5	2 0	0	0 0	3	5,5	5,5	0
8	2,25	2 0	0	0 0	4,25	8,5	8,5	0
8	1	2 1,5	0	0 3,5	4,25	12,25	7,25	5
8	1	2 0	0	0 0	2,5	5,5	5,5	0
9	1	2 0	0	0 0	2,5	5,5	5,5	0
10	1,75	2 3,5	0	0 3,5	4,25	15	8	7
10	1	2 0	0	0 0	2,5	5,5	5,5	0
10	2,5	2 0	0	0 0	0,5	5	5	0
11	2	2 3,5	0	0 3,5	0	11	4	7
11	2	2 3,5	0	1 3,5	0,5	12,5	5,5	7
12	2,75	2 3,5	0	0 3,5	1,75	13,5	6,5	7
12	2	2 0	0	2,5 1,5	0	8	6,5	1,5
13	2,75	2 3,5	0	0 3,5	0	11,75	4,75	7
14	2	2 3,5	0	2,5 3,5	0,5	14	7	7
15	2,5	2,5 0	0	1,5 0	0	6,5	6,5	0
15	3,5	2 3,5	0	2,5 3,5	1	16	9	7
16	3,5	0 0	0	0 0	1	4,5	4,5	0
16	2,5	0,5 0	0	0 0	0,5	3,5	3,5	0
17	3,5	0 0	0	0 0	0,5	4	4	0
17	3,5	0 0	0	0 0	1	4,5	4,5	0
17	2	0 0	0	0 0	0,5	2,5	2,5	0
17	2	0 0	0	0 0	0,5	2,5	2,5	0
18	3,5	0 0	0	0 0	1	4,5	4,5	0
18	3,5	0 0	0	0 0	1	4,5	4,5	0
18	2	0 0	0	0 0	0,5	2,5	2,5	0

INSERTION PROFESSIONNELLE

La question de l'insertion professionnelle, de l'orientation vers le secteur adulte et plus globalement de la dynamique de parcours, reste au cœur de notre réflexion et des projets portés. Lors du déploiement du projet initial « pré-orientation » en 2021, nous avons alors balisé le parcours des jeunes à l'IME comme suit :

- Participation à l'UEE primaire de 6 à 12/13 ans en fonction des compétences.
- Participation à la classe collège de 12/13 à 15 ans sur deux demi-journées par semaine avec repas pris au collège chaque jour.
- À partir de 16 ans, fin des temps de classe en tant que tels mais poursuite de temps pédagogiques en lien avec les apprentissages de la vie quotidienne.
- À 18 ans, fin des propositions dites pédagogiques.

Ce Dispositif de parcours reste d'actualité dans les pratiques.

En 2024, la dynamique de projets autour de l'insertion professionnelle et de l'orientation se sont poursuivies et étoffées.

Avec l'appui et le soutien de la coordinatrice de parcours, le groupe « Adolescents et espace autonomie » a développé de très nombreux projets tout au long de l'année :

- Poursuite de l'atelier « Chazières » (sur le site de l'internat Favre scolaire de l'association à la Croix Rousse) à destination de jeunes pour conduire une activité hebdomadaire plus « technique » : petit outillage, réalisations et fabrications, sécurité et adresse...dans un espace dédié.
- Atelier Recyclerie : projet partenarial pour proposer à 5 jeunes du groupe de pouvoir réaliser différentes tâches en « utilité contributive » concrète, en « travail » valorisant. En effet, chaque semaine, il est récupéré du matériel en « sous-traitance » de la recyclerie pour des opérations de tri essentiellement, de vérification et de contrôle de jeux de société (puzzles complets en pièces) afin que ces articles puissent être mis à la vente après avoir été vérifiés. Une fois par mois, ces opérations se déroulent sur le site de la Recyclerie, en atelier au plus près du réel et en immersion. Une convention liant l'association Côtière Avenir et le Dispositif TND (IME et SESSAD) s'est ainsi formalisée en juin 2024. Le retour est très positif, les jeunes se sentent investis, valorisés, reconnus dans leur compétence (pas de rendement attendu au regard du volume). Ils expérimentent et passent d'un statut « d'aïdés » à « aidants » ce qui est vraiment un levier intéressant dans une place d'acteur en participation sociale et contributive. Cette association de l'économie solidaire est sensible à la question de la différence avec un accueil bienveillant et la rencontre de ces différents publics est un bon prétexte pour chacun de pouvoir nommer, évoquer des sujets parfois délicats, en pair-aidance, en solidarité et subsidiarité.
- Activité sportive au plus près de l'ordinaire : participation régulière de jeunes dans une salle de sport (muscultation) rattachée à l'enseigne Décathlon sur Bron. Évoluer dans ce type d'espace public, écouter et respecter les consignes du coach, se dépasser et se mettre en mouvement... Autant d'apprentissages avec une finalité pratique, transférable et généralisable pour leur vie future. De plus, cette approche autour de la mise en mouvement est essentielle auprès de grands adolescents souvent peu mobiles et régulièrement en surpoids (aspect préventif en santé).
- Activité sport Adapté partagée avec un éducateur sportif APA : au départ portée et mutualisée conjointement entre l'IME et le SAJ (Service d'Accueil de Jour) de Meximieux à destination de 5 jeunes du groupe et de jeunes adultes du SAJ, cette activité s'est finalement déroulée avec l'IME seul à la suite de modifications organisationnelles du SAJ. L'objectif visé est de pouvoir trouver une médiation avec un groupe de jeunes adultes pour partager et échanger en aide à la démarche d'orientation.
- Activités partagées avec le CAJ (Centre d'Accueil de Jour) Parilly sur une partie de l'année 2024.
- Stages pour des jeunes sur le SAJ de Meximieux
- Partenariat avec la MAS (Maison d'Accueil Spécialisée) de Montplaisant réactivée
- Lien avec la MAS Chapuis (OVE) sur Décines pour une 1ère prise en contact en vue de partager des temps communs
- Visite de structures adultes lors de temps portes ouvertes proposés comme sur l'ESAT le Pennessuy où des ateliers immersifs permettaient que les jeunes « s'essayent » à différents supports, ce qui permet également aux professionnels de pouvoir évaluer les compétences des jeunes dans un contexte extérieur.
- Activités ponctuelles partagée avec le FAM Les passerelles de la Dombes à Tramoyes

La préparation à l'orientation des adolescents et jeunes adultes est un objectif prioritaire pour l'établissement sur notre territoire. Les places en établissement adultes sont très limitées et rendent particulièrement complexe la suite du parcours après 20 ans. L'établissement prend ainsi le parti de l'anticipation et de l'accompagnement précoce à cette préparation sous une forme proactive.

L'ensemble des collaborations menées avec les différents partenaires concourt à l'interconnaissance entre secteur enfant et secteur adulte pour créer des passerelles, des ponts favorisant une fluidité dans les parcours.

Les stages, activités partagées sont autant d'occasions, de « prétextes » pour faire découvrir aux jeunes des possibilités d'orientations post-IME et leur permettre d'émettre un avis, un choix si tant est que celui-ci puisse être respecté au regard d'une réalité contrainte. Les questions de choix proposés et véritables sont pour partie galvaudées dans l'environnement actuel dans lequel le secteur évolue. Ces expérimentations sont des supports pertinents pour l'IME afin d'évaluer les besoins, appétences, possibles et potentialités dans un environnement au plus près du réel en étant attentif. Soigner les transitions est également un objectif que l'IME conduit. Les familles sont très sensibles à cette dimension.

Lors d'un sondage engagé auprès des familles de l'IME sur leur principale source de préoccupation pour que nous puissions organiser des rencontres thématiques, « l'après IME » reste le sujet le plus cité. Suivent ensuite

les soins notamment en santé bucco-dentaire (démarche engagée par l'IME auprès de SODHEV pour organiser un temps de sensibilisation en 2025 auprès des familles).

Ces temps d'immersion permettent aux établissements adultes de donner un premier avis quant aux profils des jeunes et à l'adéquation avec telle ou telle orientation en appui de la demande de la MDPH pour statuer sur des orientations proposées.

Ces stages et temps de rencontre en activités partagées représentent un investissement important : temps mobilisé, encadrement, frais inhérents au service d'une plus grande aide pour les jeunes à disposer d'une représentation au plus près de ce que pourrait être leur futur à venir.

Une des caractéristiques pour le public accueilli reste la difficulté de se projeter, imaginer, se faire une idée sans passer par une expérience vécue, une véritable immersion ; il est ainsi nécessaire de pouvoir proposer cette modalité concrète et répétée pour travailler la suite.

En outre, ce type de collaboration permet de soigner la continuité et de veiller à une transition plus douce entre 2 secteurs (enfant/adulte) pouvant présenter des approches encore bien différentes. L'idée de mutualiser certaines formations, inviter des professionnels du secteur adulte à venir découvrir l'IME, partager des outils, se transmettre mutuellement dans une fonction ressource respective est une piste que nous souhaitons encore développer.

Une rencontre a eu lieu avec le FAM (Foyer d'Accueil Médicalisé) de Tramoyes au sujet de projets CAA (Communication Améliorée et Alternative), avec l'appui de l'ERHR et la référente CAA en financement CNR (non reconduit), en vue de pouvoir davantage mutualiser. Les degrés d'avancement sur cette démarche projet étant trop différents entre l'IME et le FAM, il a semblé difficile de poursuivre ce projet.

L'IME, en l'absence durable de poste en orthophonie, en était dans les balbutiements. Depuis un COFIL CAA s'est constitué sur l'IME (même en l'absence d'orthophoniste) pour mobiliser et mettre en place quelques supports en appui de CNV (Communication Non Verbale).

La notion de parcours est aujourd'hui une thématique incontournable dans le médico-social. Impulsée par les politiques publiques, cette nouvelle dynamique est portée territorialement par l'ensemble des acteurs et nécessite une grande coopération et flexibilité.

La dynamique de parcours est un enjeu majeur dans la transformation de l'offre médico-sociale. Les coopérations et le maillage territorial sont des leviers importants pour créer des parcours individualisés répondant aux besoins et aux attentes des jeunes.

FILE ACTIVE – INTENSITE D'ACCOMPAGNEMENT – LISTE D'ATTENTE

L'ensemble des jeunes accueillis est à temps plein. Les familles sont en effet en attente d'un accompagnement plein et entier et les profils des jeunes nécessitent un accompagnement quotidien pluridisciplinaire. Au regard de cette réalité, l'établissement ne propose pas à ce jour d'accueil en séquentiel (sauf aménagement d'accueil progressif à l'arrivée).

La file active pour l'année 2024 a été de **28 enfants** et adolescents accompagnés.

Il y a eu un départ et une admission en cours d'année, un départ fin juillet avec une admission fin août (à la rentrée) puis un autre départ acté courant octobre avec une admission sur le groupe Enfant au 23/10/2024.

File active annuelle			
Nombre des situations en cours au 31/12/2024	Admissions	Sortants	Total file active
25	3	3	28

Il est à noter qu'un des départs, acté en octobre 2024, s'est engagé après plusieurs semaines de stage en service d'accueil de jour médicalisé et concerne une jeune femme qui était accueillie sur l'IME dans le cadre du régime de l'amendement creton. Depuis son départ, l'IME n'accueille plus de jeunes relevant de cette modalité. Cette situation se rencontrera probablement de nouveau à compter de l'année 2026 aux 20 ans de certains jeunes si toutefois les démarches d'orientation engagées n'aboutissent pas.

La file active reste faible du fait de l'évolution des profils des jeunes accueillis à corrélés aux attendus actuels visés en IMPro avec un nombre de places limitées. Ce double facteur a un impact significatif sur notre file active plus statique et, par conséquent, sur notre liste d'attente : augmentation de situations toujours plus prioritaires en constat. Le 2^{ème} impact se traduit en allongement de la durée d'accompagnement du fait de cette fluidité moindre dans les parcours en réorientation pour des jeunes en âge d'IMPro.

LA REPONSE ACCOMPAGNEE POUR TOUS :

Depuis le 7 juin 2024, l'IME est engagé dans l'accueil d'un jeune de 14 ans dans le cadre d'un PAG contractualisé avec la MDPH et différents acteurs.

Ce 1^{er} PAG multi partenarial, à visée évaluative dans un premier temps, s'est opéré avec différents aménagements et sur des temps courts. Il a évolué et se poursuit sur un temps plus conséquent à présent à raison d'une demi-journée. Cet accueil s'effectue en sur numéraire et à moyens constants sur le groupe Préados.

L'ACTIVITE

DONNEES CHIFFREES DES USAGERS

Jours travaillés			
JANVIER	19	JUILLET	14
FÉVRIER	17	AOÛT	5
MARS	21	SEPTEMBRE	21
AVRIL	16	OCTOBRE	21
MAI	19	NOVEMBRE	20
JUIN	21	DECEMBRE	16
Total : 210 jours			

PREVISIONNEL TAUX D'OCCUPATION A 100%

Journées			
JANVIER	475	JUILLET	350
FÉVRIER	425	AOÛT	125
MARS	525	SEPTEMBRE	525
AVRIL	400	OCTOBRE	525
MAI	475	NOVEMBRE	500
JUIN	525	DECEMBRE	400
Total : 5250 journées			

PREVISIONNEL TAUX D'OCCUPATION A 90%

Journées			
JANVIER	428	JUILLET	315
FÉVRIER	382	AOÛT	114
MARS	472	SEPTEMBRE	472
AVRIL	360	OCTOBRE	472
MAI	428	NOVEMBRE	450
JUIN	472	DECEMBRE	360
Total : 4725 journées			

NOMBRE DE JOURNEES REALISEES 2024

Journées			
JANVIER	439	JUILLET	310
FEVRIER	396	AOÛT	117
MARS	505	SEPTEMBRE	497
AVRIL	380	OCTOBRE	459
MAI	452	NOVEMBRE	475
JUIN	496	DECEMBRE	380
Total : 4906 journées			

Malgré des absences régulières d'enfants tout au long de l'année et particulièrement sur certaines périodes de vacances scolaires (juillet notamment), notre niveau d'activité reste constant.

DONNEES CHIFFREES DES PROFESSIONNELS

L'ACTIVITE DE L'EQUIPE EDUCATIVE

Le travail des professionnels, qu'ils soient éducateurs spécialisés, moniteur-éducateur ou accompagnant éducatif et social, est de promouvoir/favoriser l'autonomie et de développer les appétences, compétences et savoir-faire de chaque enfant. L'équipe éducative intervient et anime des ateliers structurés, mais elle participe également au bien-être des enfants dans leur espace de vie. L'appartenance à un groupe de référence par âge ne limite nullement des projets de décroisement et/ou la participation à une ou plusieurs activités transversales au sein de l'IME.

Comme évoqué précédemment l'année dernière, nous avons poursuivi le développement de plusieurs activités transversales, tant pour enrichir les pratiques et la diversité de nos propositions que pour répondre à la réalité des besoins pluriels et plus complexes des jeunes accueillis. Cette organisation à porte d'entrées multiples : enfant, groupe, institution tend parfois à toujours plus de structuration du temps et de l'espace au regard des besoins en présence qui nécessitent/exigent ce cadre contenant et fiable.

La constitution des groupes ne peut être homogène : nous notons de plus en plus de particularités qui nous amènent à constituer des sous-groupes à l'intérieur des groupes afin d'ajuster notre accompagnement voire à intensifier l'individualisation des accompagnements.

Cette géométrie variable, pour répondre au plus près, trouve parfois ses limites pour parvenir à coordonner, combiner un ensemble de paramètres et d'emplois du temps (enfants, professionnels) à harmoniser.

L'usage de Médiatime (DIU usager) se déploie peu à peu sur l'IME mais il reste difficile pour les professionnels en coprésence enfant quasi de manière permanente sur la journée de pouvoir se dégager un temps pour renseigner jour par jour une forme d'activité. Les temps de préparation/réunions offrent ce possible une fois par semaine en régularité (Compte-rendu de rencontre ou d'échange avec la famille ou avec des partenaires).

TAUX D'ENCADREMENT ÉDUCATIF PAR GROUPE AU 31/12/2024

	Nombre d'enfants/adolescents	Nombre d'ETP	Taux d'encadrement
Groupe Enfants	8 puis 7 enfants	3,4	2.20
Groupe Préadolescents	7 puis 8 préadolescents	3,4	2.20
Groupe Adolescents + Groupe Jeunes adultes	9 adolescents + 1 adulte (puis 10 adolescents)	3,5	2.8

LES SEMAINES ÉDUCATIVES

L'établissement est ouvert pendant une partie des vacances scolaires. Ces journées d'ouverture sont des temps éducatifs très importants pour les enfants et adolescents. Durant ces journées, pour tenir compte des rythmes des enfants et de fatigabilité en ces périodes, l'amplitude horaire d'accueil est aménagée pour permettre aux enfants de se reposer avec une arrivée différée.

L'établissement est ainsi ouvert de 10h00 à 16h00.

L'ensemble des activités proposées visent à favoriser le développement des potentialités des enfants.

Pour différencier ces semaines des autres usuelles, un planning d'activité singulier est élaboré avec des temps plus extraordinaires, différents, de découverte sur l'extérieur. Nous mettons tout en œuvre pour que ces activités éducatives puissent au maximum se dérouler hors des murs. Cependant, au regard de l'évolution du profil des jeunes, l'extériorité, même en petits groupes, reste parfois complexe en gestion plus individuelle de jeunes avec troubles du comportement. Si sur l'IME, des ressources sont mobilisables en solidarité et relai, en sortie extérieure cela reste plus difficile. Nous avons eu besoin de réaménager ces temps parfois avec un groupe relai sur l'IME à destination de jeunes pour lesquels le format de ces sorties s'avère trop difficile en adaptation.

Le taux d'absentéisme jusqu'alors peu important sur ces semaines s'est vu significativement augmenté depuis 2 ans. Si les parents mesurent plutôt l'intérêt et le bénéfice de la présence de leur enfant sur ces semaines, certains paramètres nouveaux (situation familiale, économique...) viennent entacher et impacter grandement l'assiduité de l'ensemble des jeunes.

La conjoncture économique pousse des familles à partir de plus en plus en amont des périodes scolaires pour diminuer les coûts de vacances familiales en termes de locations, transports, achat de billets d'avion.... Le mois de juillet reste le mois le plus impacté par ce mouvement puisque plusieurs familles partent à l'étranger bien avant la fermeture de l'établissement. Des rappels sont régulièrement faits aux familles dans le sens du respect du calendrier afin de limiter les absences des jeunes (autres que pour des raisons de santé). En effet, en cohérence du projet porté par l'IME tout au long de l'année mais également au regard du nombre d'enfants en attente de place en IME, ces situations re-questionnent parfois éthiquement ce système.

Le partenariat avec « l'association Line » a permis cette année encore la découverte de nouvelles activités sur ces périodes : visite d'une chocolaterie, activités manuelles...

LES ACTIVITES RECURRENTES

Quelques activités sont présentées ci-dessous (liste non exhaustive). L'IME propose différentes activités tout au long de l'année. Celles-ci se déclinent majoritairement des projets de groupes issus des différents projets personnalisés des jeunes. Certaines font appel à une ressource extérieure (intervenant) selon leur nature.

INTERVENTION HEBDOMADAIRE D'UN MUSICIEN

Depuis septembre 2021, grâce à l'association Line, un musicien professionnel intervient tous les jeudis pour proposer un atelier de médiation musicale à un petit groupe. L'intervenant est conventionné et financé directement par l'association. Les jeunes qui participent présentent des profils très déficitaires pour qui la musique représente une médiation privilégiée.

POURSUITE DU PARTENARIAT AVEC LE CLUB DE GYM « LA SEREINE »

Les séances en partenariat avec le club de Gym de la Sereine se sont poursuivies tout au long de l'année. Ainsi, des enfants ont bénéficié des installations et de séances plus individualisées et encadrées. Cette activité réunit des jeunes du groupe Enfants et Prédos.

FERME PÉDAGOGIQUE AUTOUR DE LA MÉDIATION ANIMALE

La collaboration avec la ferme pédagogique s'est poursuivie cette année. Un après-midi par semaine, 7 jeunes se rendent à la ferme pédagogique à Saint Maurice de Gourdans accompagnés par 4 professionnels. Cet espace est très apprécié par les jeunes et par les professionnels. Cette médiation particulière permet de créer des liens privilégiés avec les jeunes et de les observer dans un tout autre cadre. D'autre part, en saison froide ou selon un planning, l'intervenante de la ferme pédagogique vient sur l'IME avec des petits animaux pour conduire ce temps de médiation animale.

GROUPE CIRQUE

Un groupe cirque s'est initié à la rentrée 2024 à destination de plusieurs jeunes en modalité transversale. Cette médiation, accompagnée et encadrée, se révèle un appui intéressant pour mobiliser son corps, développer certaines habiletés de manière ludique, travailler l'équilibre, se concentrer...

PROJET RECYCLERIE

Ce projet a été présenté précédemment. A destination de jeunes du groupe Ados, ce projet concentre plusieurs objectifs dans une visée inclusive et participative.

CHORALE A L'ECOLE DE MUSIQUE / CHORALE A LEHPAD

2 groupes chorale sont constitués sur l'IME : un à destination des plus jeunes et un à destination des plus grands. Un des groupes Chorale se déroule sur l'EHPAD proche de l'IME dans une visée trans-générationnelle, vectrice de rencontre. L'IME est également dans diverses activités lors de la semaine bleue portée par le CCAS de Montluel. L'autre groupe se déroule sur l'école de musique de Montluel dans le cadre d'un partenariat engagé. Ces temps sont vivement investis par les jeunes.

LES TEMPS FESTIFS ET EVENEMENTIELS

LA FÊTE DE L'ÉTÉ

La fête d'été s'est déroulée le samedi matin 6 juillet sur l'IME. Malgré une météo pluvieuse, un temps musical partagé avec la Batucada « Dispositif/Zurbamateurs » et de chorale des jeunes a permis de réchauffer l'atmosphère. Cependant, nous constatons une présence moindre des familles de l'IME pour ces temps festifs pourtant très plébiscités par les jeunes.

LA FÊTE DE NOËL

En décembre 2024, le mercredi 18 après-midi, un spectacle de Gospel a été organisé à l'échelle du Dispositif pour marquer la fin d'année avec une invitation adressée aux familles de l'IME et du SESSAD. Nous avons dénombré peu de familles présentes du SESSAD et une participation moindre des familles de l'IME pour ce temps de fête de fin d'année. Cette question d'une mobilisation de moins en moins importante des familles nous interroge malgré des formats différents proposés et ce sujet est régulièrement abordé lors des CVS du Dispositif TND avec les parents élus ou invités permanents. Nous serons amenés à revoir ce format de temps de fin d'année en organisation plus simple sur l'IME plutôt que sur une salle extérieure nécessitant une grosse logistique organisationnelle et préparatoire. Ces temps festifs représentent un investissement important tant financièrement que logistiquement. Au vu du nombre de participants, il nous faudra probablement redimensionner ces événements en privilégiant la présence des jeunes en 1^{er} lieu.

LES PROJETS DE L'ANNEE : FOCUS SUR LES PROJETS CONDUITS

UN PROJET CULTURE ET SANTÉ : LE PROJET « TEMPS'DANSE »

En 2024, l'équipe du Dispositif a concrétisé un projet musical proposé aux jeunes dans le cadre de « Culture et santé ». Pour rappel, ce Dispositif accompagne les projets culturels et artistiques menés en partenariat entre un établissement ou service de santé (sanitaire ou médico-social) et une structure artistique, culturelle ou un artiste professionnel, au bénéfice des patients, résidents, proches et professionnels qui sont associés au projet. Les projets doivent nécessairement relever d'une logique partenariale de co-construction entre l'établissement ou service de santé et une structure culturelle ou des artistes professionnels ayant une inscription dans les réseaux publics de production et de diffusion. Les projets portés dans le cadre de ce Dispositif nécessitent un engagement conséquent de l'institution, et plus particulièrement des professionnelles de terrain, tant dans l'élaboration que dans la mise en œuvre.

En 2023-2024 le projet TEMPS'DANSE, création d'une Batucada alliant musique et danse, a vu le jour. Ce projet s'adressait à une vingtaine de jeunes du Dispositif, en collaboration avec une troupe d'artiste « Les Zurbamateurs » et l'école de musique de Montluel. Durant une année scolaire les jeunes de l'IME et du SESSAD se sont retrouvés séparément puis ensemble à plusieurs occasions pour créer un spectacle vivant. La finalité du projet a été une représentation publique le samedi 22 juin 2024.

Ce projet musical et culturel a été un moment fort dans la vie institutionnelle à l'échelle du Dispositif car c'est le premier projet de cette envergure partagée à la fois par les professionnels mais aussi les jeunes de l'IME et du SESSAD. Cet espace de rencontre permet l'interconnaissance des jeunes mais aussi la rencontre des équipes. L'année 2024 a ainsi été rythmée par le projet temps'danse (Culture et Santé) pour divers événements festifs du Dispositif TND mais également par diverses manifestations organisées à l'échelle associative sur l'ensemble de l'année 2024 dans le cadre de son centenaire.

Le projet temps'danse a mobilisé collectivement des jeunes du dispositif (SESSAD et IME) et a scandé l'année : **Le lundi 17 juin** une répétition publique a eu lieu à l'école du Val Cottéy de Dagneux devant l'ensemble des enfants. La répétition s'est terminée par un moment de danse et de percussion, partagé.

Le samedi 22 juin à l'occasion de la journée porte ouverte de l'école de musique de Montluel, partenaire du projet, une représentation publique a eu lieu sur la place des Tilleuls. Les danseurs et musiciens de la Batucada de Montluel et la troupe des Zurbamateurs se sont retrouvés avec les jeunes du Dispositif pour un moment musical et festif au milieu de la foule venue en nombre pour assister au spectacle.

La dernière représentation a eu lieu lors de la fête du Dispositif **le samedi 06 juillet**.

Ces différents temps ont réuni, fédéré et rassemblé bon nombre de participants autour de la finalisation de ce projet : jeunes, artistes, familles, professionnels, élus, invités... Les communes de Dagneux et de Montluel ont été parties prenantes en facilitation pour la réussite de ce projet (prêt de salle, répétitions, appui à l'organisation).

L'AMENAGEMENT DE LA COUR DE L'IME

L'année 2024 a vu se finaliser le projet d'aménagement de la cour engagé en étude dès 2023. Grâce à un montage pluriel de financement (CNR fléché mobilisé, subventions obtenues, don de l'association Line en soutien, investissements sur notre PPI), la cour de l'IME s'est pour partie transformée : implantation d'un trampoline creusé dans le sol, pose de gazon synthétique pour recouvrir toutes les anciennes parties engazonnées (abîmées par un usage intensif, les intempéries et laissant apparaître terre, boue, cailloux, graviers présentant un danger potentiel pour certains jeunes et un emploi limité lors des périodes humides), création d'une dalle en prolongement d'un groupe pour implanter la construction d'un préau afin de permettre que les jeunes disposent d'un lieu abrité sur l'extérieur. Ces temps de cour, de « SAS extérieur » en accès sécurisé, « d'aération » sont essentiels. En effet, nous mesurons pleinement le besoin pour certains jeunes, et de plus en plus avec l'évolution de la population, de pouvoir bénéficier de temps de « pause », de « décharge motrice », de SAS de transition durant un temps moins dirigé 'lié aux effets de saturation, notamment sensoriel, pour certains). Le format de l'utilisation de cet espace extérieur est à la fois individuel et collectif, dirigé (activité sportive, jeux collectifs, parcours moteurs...) ou plus libre (avec une surveillance continue). La cour dispose d'un mini terrain de foot, de 3 jeux d'évolution plutôt sur un format « jeune enfant » (en réponse au jeune public accueilli il y a 10 ans) et les plus grands de l'IME aspiraient à d'autres supports (demande en CVS jeunes). Le trampoline réunit à présent petits et grands (n'étant pas connoté juste « petit ») et est très utilisé (création de sensations, rencontres et interactions, jeux partagés...).

L'IME, implanté en cœur de ville, est entouré de bâtiments d'habitation (immeubles ou pavillons). La cour est parfois l'objet de temps sonores, voire très sonores ponctuellement pouvant entraîner quelques nuisances de voisinage. À la suite de 2 interpellations de résidents du bâtiment en front de cour, nous avons organisé un temps d'invitation collective de l'ensemble du voisinage pour échanger, présenter l'IME, expliquer les besoins singuliers des enfants, nos pratiques et peut-être ce qui pouvait les interroger. Seuls 2 voisins ont répondu à cette invitation, accompagnés de la représentante de la Mairie présente au CVS. Dans le courrier d'invitation, nous avons communiqué les coordonnées de l'équipe de direction en invitant les résidents, si besoin, à nous joindre pour toute question relative à des liens de bon voisinage.

Le préau dont la construction s'est finalisée fin décembre 2024 est une belle réussite architecturale en cohérence et en continuité du bâtiment existant. Il offre à présent la possibilité de pouvoir évoluer sur l'extérieur au sec par temps de pluie mais également à l'ombre pour la période chaude. D'autres travaux restent encore à finaliser en prolongement de ceux conduits : création d'un caniveau pour limiter les stagnations d'eau (pluie) devant les groupes afin d'implanter un circuit routier sur dalle, modifier la cabane à jardin (rangement de jeux extérieurs) puisque celle-ci est actuellement en tôle fragile au profit d'une implantation en bois plus robuste, installer un pare ballon (filet) sur le terrain de foot à la suite du CNR obtenu en 2024 à cet effet. D'autre part, les jeunes du groupe Ados, élus au CVS, ont fait une demande en CVS de bancs extérieurs (au plus près d'une activité ordinaire de grands ados dans les cours de collège et lycée !). Ce projet d'aménagement a été présenté à l'association des commerçants de Montluet et celui-ci a été retenu. Grâce au bénéfice de la vente de bûche de Noël le 6 décembre initiée, reçu en janvier 2025, nous allons pouvoir accéder à cette demande avec l'achat et l'installation de 2 bancs extérieurs (proposition actuelle que les jeunes puissent choisir un modèle sur un site dédié).

EXPERIMENTATION D'UNE NUITEE DE REPIT

Nous constatons que des séjours sur l'IME sont plus difficiles à organiser : évolution du public et besoins spécifiques, contraintes horaires et réglementation en impact de récupération ou en remplacement de professionnels, surveillance de nuit, augmentation des coûts de location de gîtes adaptés, montage complexe en location de véhicules supplémentaires, logistique globale et surcoût financier...Pour autant, la demande, le besoin de répit des familles reste entier même si la demande porte davantage sur un format de nuitées régulières plus que sur une modalité de 3 jours d'affilés avec 2 nuits (format de séjour plus « classique » qui existait à l'origine).

Les familles se sentent rassurées que leur enfant puisse expérimenter une nuit en dehors de leur domicile avec des professionnels qui le connaissent, qui prendront en compte leurs habitudes de vie, leurs spécificités.

Nous avons ainsi expérimenté ce format pour 4 jeunes, accompagnés par 3 professionnels, en mai 2024 sur une

nuitée (d'un vendredi à un samedi). Pour minorer financièrement ce montage, nous avons utilisé les locaux d'une villa d'un DITEP de l'association sur Villeurbanne en recherche de mutualisation mais également de lieu adapté et sécurisé.

Cette expérimentation, mobilisatrice en investissement pluriel, a été positive tant pour les jeunes que pour les familles. Les 4 jeunes, issus de 3 groupes différents (avantage facilité d'un fonctionnement transversal où les professionnels rencontrent l'ensemble des jeunes), ont chacun pu bénéficier de temps d'accompagnement à la fois sur des médiations (activités) mais aussi sur le quotidien (repas, coucher/lever/toilette). Nuit et sommeil ont nécessité une présence active d'un professionnel en réassurance, interventions, change...

Le bilan pour l'IME, bien que positif au niveau des jeunes et des familles, a mis en lumière que ce montage, expérimental et singulier, ne pourrait se voir pérenniser au regard des incidences organisationnelles : récupération horaire des professionnels préjudiciable en absence sur l'activité résiduelle de jour (encadrement minoré à moyens constants alors que les besoins restent similaires).

Sans ressources complémentaires allouées (sollicitées en CNR en 2024 pour pouvoir proposer ce type d'offre de répit, CNR non obtenu), il reste difficilement envisageable de pénaliser l'activité de jour (mission première) au profit d'une offre de répit de nuit.

Le passage en dispositif intégré pouvant offrir cette modalité d'accueil de nuit (accueil séquentiel) en offre de répit pour des familles de l'IME et du SESSAD, en offre d'expérimentation d'un temps d'hébergement hors du domicile pour des jeunes entre pairs, pourrait permettre cet accès.

Dans la continuité des synergies engagées entre IME et SESSAD, **d'autres perspectives sont à réfléchir et restent à travailler pour un réel fonctionnement en dispositif intégré**. Ces orientations concernent la modulation de l'accueil (accueil séquentiel à l'IME si demande de cette nature, modulation IME-SESSAD), la proposition d'un accueil de nuit et le développement de formes de répit. Elles impliquent de poursuivre la dynamique engagée pour un socle commun de références au sein des équipes (activités croisées, expertise TND, appui ressource, projets transversaux, ...).

CREATION D'UN COPIL CAA

En 2024, la création d'un COPIL CAA s'est engagée sur l'IME, à la suite d'une journée de sensibilisation organisée par l'ERHR de l'association à laquelle plusieurs professionnels ont participé, en vue de re-visiter ces outils de communication sur l'IME : banque de données de pictos, harmonisation de ceux-ci ou non, logiciels CAA en étude pour l'usage de tablettes, réflexion autour de ces outils au sens large.

Cette communication alternative et améliorée est essentielle et notamment dans un contexte avec de plus en plus de jeunes n'accédant pas au canal verbal. Les emplois du temps des groupes et des enfants, les bandes séquences en facilitation de repères temporels et en prévisibilité (pour soigner les transitions), les supports imagés en expressif et en réceptif sont autant de points d'appui en structuration et en réponse aux besoins des jeunes porteurs de TND.

Malgré l'absence pesante et durable du poste en orthophonie sur l'IME, plusieurs professionnels (2 enseignants, psychologue, un professionnel éducatif par groupe, adjointe de direction) se sont emparés de cette question majeure afin de pouvoir initier des démarches dans cette visée. Un dossier ressource a été initié sur le Drive partagé afin de pouvoir compiler des données, des supports à disposition de tous. L'idée première a été de réfléchir sur des supports davantage harmonisés entre les groupes pour faciliter des repères communs entre tous.

TRAVAILLER EN PARTENARIAT

TRAVAIL AVEC LES FAMILLES

La « famille », l'enfant et ses parents, est le partenaire principal du travail en IME. Celui-ci ne prend vraiment sens que dans la collaboration, la coopération et la co-construction du projet d'accompagnement.

Accompagner les jeunes c'est aussi accompagner celles et ceux qui l'entourent au quotidien, en veillant à :

- Prendre en compte le jeune dans sa globalité, dans son environnement de vie,
- Répondre à des demandes, des besoins, des attentes des familles
- Apporter un soutien, une aide et un éclairage à la famille
- Considérer, s'appuyer sur la connaissance des familles et leur expertise

Comment cette collaboration se décline-t-elle ?

- Des échanges réguliers : réunions, rencontres, entretiens familiaux, échanges téléphoniques, mails. Sur l'IME, avec l'organisation des transports internes, nous sommes parfois peu amenés à nous croiser régulièrement avec les familles. Le contrat de séjour requière qu'un accompagnement du jeune puisse être réalisé par la famille une fois par semaine (ou par quinzaine le cas échéant) afin de limiter les risques de déliaison. En effet, lorsque la famille accompagne son enfant ou qu'elle vient le rechercher, un temps d'échange précieux se partage entre famille et professionnels à divers sujets. De plus, pour bon nombre d'enfants en disposant d'une communication verbale ou efficiente, le partage d'informations (raconter, se transmettre, s'ajuster) est primordial. Cet engagement, globalement suivi par la majorité des familles, n'est pas sans incidence constatée lorsqu'il ne l'est pas.
- Des enfants ont un besoin important de pouvoir généraliser, déployer, transférer, répéter des apprentissages expérimentés de part et d'autre, ce qui implique une mise en lien continue entre leurs environnements quotidiens
- Des propositions de rencontres collectives :
 - La réunion de rentrée s'est opérée cette année sur un format en 2 temps : un temps en assemblée générale (information collective) puis un temps d'échange sur chaque groupe des enfants pour présenter le projet de groupe pour l'année à venir. Cette réunion de rentrée a mobilisé très peu de parents en présence ce samedi matin.
 - Des événements festifs au moins deux fois par an.
 - Il est à noter que les temps de café des familles ou groupe fratricoles ont été suspendus faute de participants suffisants.
- Des supports permettant le partage d'informations et d'observations : cahier de liaison, plateforme numérique Beneylu School dans le cadre de l'enseignement en UE
- -La co-construction du projet individuel d'accompagnement.

Pour tenter de comprendre certains « délitements » de liens collaboratifs avec les familles, l'IME se réinterroge en permanence sur la forme à donner aux rencontres pour remobiliser, répondre à de nouveaux besoins ou de nouvelles envies évolutives.

Ce constat se perçoit globalement dans un mouvement plus sociétal au-delà de notre secteur.

L'IME a ainsi engagé une enquête auprès des familles (google form) sur l'évaluation du PIA : contenu, déroulé, forme, support transmis, intérêt et proposition d'amélioration. Une petite moitié des familles ont répondu en

exprimant leur satisfaction du processus actuel (présence de nombreux professionnels lors du temps de co-construction du PIA avec le jeune et sa famille et qui interroge le dispositif sur ce format perçu comme peu facilitant en prise de parole des familles même si elles ne l'ont pas souligné).

Un sondage a également été réalisé auprès des familles pour récolter leur degré de priorisation en source de préoccupation sur différents sujets en vue d'organiser une première réunion thématique ajustée à leurs attentes :

- La santé orale et bucco-dentaire : sensibilisation avec éclairage, le brossage des dents, les soins dentaires, partage d'expérience et soutien
- Et après l'IME ? Présentation de structures adultes, témoignages d'anciens parents ayant traversé ce changement, échanges divers
- La préparation à la sortie, à une orientation : ce qui est engagé par l'IME en appui : comment bien s'accorder ensemble ?
- Organisation du groupe de référence de votre enfant : présentation du projet de groupe, emploi du temps, activités et médiations, partage et échange
- Projet personnalisé : un projet à coconstruire. Quelle évaluation de notre organisation existante ?
- Les liens entre l'IME et les familles : une collaboration à l'œuvre : Qu'en dire ? Quels retours ? Quels besoins ?
- Majorité, âge adulte : quelles démarches à anticiper ?

Un atelier de sensibilisation, animé par le SODHEV, est ainsi prévu début 2025 après diverses recherches de ressources en adéquation avec notre attendu et plusieurs dates reportées en projection.

Un temps avec des partenaires du secteur adulte et des témoignages d'anciens parents pair-aidants est en construction également.

Le CVS est un relai facilitant, un appui précieux pour partager autour de ces questions de liens, de sollicitations à réinventer à destination des familles.

Les équipes ont également émis des propositions autour du « faire ensemble », partager concrètement une activité lors des semaines éducatives ou en temps repérés en invitation à participation des familles (cuisine, chorale, atelier repas...) : cela sera à expérimenter.

Une initiative a également été portée, dans ce même état d'esprit, par une maman en décembre 2024 pour animer un atelier de confection de décorations de Noël à destination de jeunes du groupe Ados.

LES PARTENARIATS ET LES CONVENTIONS

Le travail de partenariat sur le territoire s'est poursuivi cette année par la coordinatrice de parcours afin de développer ou activer en continu les réseaux. Ces rencontres ont permis de travailler des pistes au service de l'orientation et/ou des parcours des jeunes mais aussi de penser des solutions alternatives dans le cadre de situations complexes ou encore de travailler à développer l'inclusion en milieu ordinaire s'agissant des loisirs. Le développement de partenariats reste une priorité pour créer une dynamique de parcours intéressante et pertinente pour les jeunes. La collaboration avec les familles permet de pouvoir leur donner ensuite des clés, des pistes pour activer eux-mêmes ces partenaires.

En 2024, nous avons poursuivi et créé de nouveaux partenariats qui se sont formalisés majoritairement par des conventionnements :

- Psychologue pour l'APP des professionnels (changement de prestataire en septembre 2024)
 - Stage de psychologue : observation du travail de la psychologue – observation des jeunes sur leur groupe de vie
 - Stage CAFERUIS
 - Stages pour des formations des métiers du social (AES/ME)
 - Stage de 3 jours pour 6 étudiants en médecine 2^{ème} année
 - Stage long d'assistante sociale (3^{ème} année)
 - Salle polyvalente de la Boisse
-

- Évaluation en mise en situation en milieu professionnel sur 2 semaines
- Association AGIVR/ SAJM : convention de stage pour 2 séquences de 4 à 6 semaines concernant une jeune adulte du groupe Ados
- Salle de musique
- CAJ Parilly (ADAPEI 69) pour des temps partagés avec des jeunes du groupe Ados
- Convention ferme pédagogique : ZOOLY association
- Intervenant Sport adapté pour une activité avec des jeunes du groupe des Ados
- Esat les Dombes : Découverte d'un établissement professionnel pour 2 jeunes du groupe Ados
- La Sereine : gymnastique
- Côtère Avenir et la Recyclerie : convention à l'échelle du Dispositif pour IME et SESSAD
- Salle de réunion communale de Dagneux : Répétition musique et danse
- APAJH équipe mobile Autisme : Partenariat pour le déploiement d'une action en appui ressource pour un jeune du groupe Ados
- SAJ APAJH de Meximieux pour un stage d'un jeune du groupe Ados
- Pôle petite enfance : Prêt et mise à disposition de la salle Snoezelen de l'IME les mercredis AM et utilisation de la salle polyvalente du PPE pour les jeunes de l'IME
- Convention de collaboration avec l'Internat Chazière : Utilisation d'une salle d'activité à dimension plus technique et repas sur place
- Bugey Côtère Athlétisme et FFSA : activité de pratique sportive pour 2 groupes de jeunes de l'IME
- Sport partagé dans le cadre des temps méridiens au collège
- Conventions de formations diverses et notamment pour des formations collectives qui se sont engagées en 2024 à l'échelle du dispositif en format transversal : Sens & pratique : « Aspects juridiques de la maltraitance / Aspect éthique de la bientraitance » et AT Conseil pour une formation en Communication Non violente « mieux se comprendre pour mieux coopérer » à destination de tous les salariés
- Collège Emile Cizain (UEE + self) : Utilisation des locaux et repas
- Convention salle des Augustins : fête de fin d'année
- École Alphonse Daudet (UEE) : Utilisation des locaux
- Mairie de Montluel pour 6 enfants de l'IME déjeunant à la cantine de l'École Daudet

L'ORGANISATION DU SERVICE

LE PROJET DE SERVICE

Le projet de service est inclus dans le projet du Dispositif TND élaboré et finalisé fin 2023 pour 5 ans sur la période 2024-2029. Ce projet a été présenté, approuvé et validé en CA en avril 2024.

LES OUTILS DE LA LOI 2002-2

Les outils de la loi 2002-2 sont déployés au sein du Dispositif et restent régulièrement à actualiser au regard des diverses évolutions réglementaires mais également dans les pratiques. Le livret d'accueil de l'IME a fait l'objet d'une mise à jour et un nouveau format est également en travail conduit par le COPIL Qualité et Evaluation (COQUEV) créé en 2024 et composé de différents professionnels du Dispositif, de la direction et du chargé de mission qualité associatif. La charte des droits et des libertés a fait l'objet d'un travail afin que ce document soit plus lisible, accessible, attractif. Un des enjeux restant est de pouvoir traduire, décliner ces différents documents en mise en accessibilité (pictogrammes, FALC, supports imagés...) afin que chacun puisse se les approprier. Nos ressources internes ne nous permettent pas de pouvoir engager ce gros travail de CAA actuellement.

Le contrat de séjour a été revu en 2024 dans certains contenus (partage d'information, données sécurisées en santé) mais il doit faire l'objet d'une nouvelle mise en forme harmonisée et mieux lisible.

Ces outils sont revus dans un dimensionnement à l'échelle d'un fonctionnement en Dispositif avec des supports communs entre l'IME et le SESSAD : règlement de fonctionnement dernièrement. Le processus du PIA et le document inhérent ont fait l'objet d'une réflexion commune avec l'ensemble du Dispositif en 2024 pour une nouvelle mouture mise en place en septembre sur la base de la nomenclature Serafin-ph. Le document est en cours de déploiement pour être créé et généré en direct avec les familles via le logiciel Médiatteam. L'ensemble des PIA, portés par le Dispositif, est actualisé tous les ans, ce qui représente un minimum de 85 PIA annuels réalisés sur 2 temps usuellement : un temps préparatoire de synthèse pour évaluer le projet en cours et dessiner des pistes d'objectifs en regard, un temps de co élaboration avec le jeune et sa famille (après recueil de leurs attentes respectives) pour projeter le PIA à venir et le traduite en actions et en moyens.

LE CVS DISPOSITIF

En 2023, le CVS parents existant à l'IME depuis plusieurs années s'est élargi à des parents du SESSAD également. Un représentant de la commune de Montluel participait au CVS en 2023 et depuis 2024, un représentant de la mairie de Dagneux est aussi invité de manière permanente.

Un nouveau règlement intérieur de CVS dans ce contexte de CVS « élargi ou étendu » a été élaboré en 2024, présenté en CVS pour approbation et est à présent en attente de validation prochaine par le CA de l'association.

De nouvelles élections se sont déroulées en septembre 2024 pour élire de nouveaux parents représentants au CVS pour un mandat de 3 ans. 4 parents ont été candidats et élus (2 parents du groupe Enfants, 2 parents du

groupe Ados). La présidence se déploie en coprésidence partagée entre les 4 parents après consultation et demande de leur part.

Le CVS se réunit 3 fois par an et des échanges entre le CVS et l'IME s'opèrent en régularité.

Pour impulser une nouvelle dynamique en alimentation de questions, avis au CVS (l'adresse mail dédiée CVS parents n'étant pas mobilisée par les familles et les parents élus peu ou pas sollicités par d'autres parents malgré des informations régulières), les familles élues au CVS de l'IME ont créé un groupe WhatsApp pour échanger. A ce jour, 6 familles en font partie mais une relance permettra peut-être d'augmenter cette participation. L'idée d'un groupe de ce type est, au-delà de l'aspect du CVS, de pouvoir permettre que les familles puissent partager entre elles : sorties, infos, bons plans, astuces en facilitation.

Le CVS des jeunes : un « CVS jeune » est en place sur l'IME de longue date. 2 représentants des jeunes de chaque groupe sont élus par leur pairs du groupe. Les élections sont organisées au plus près de l'ordinaire (urne, cabine de vote prêtés par la mairie) en exercice d'une citoyenneté usuelle. Les bulletins sont sous forme de photos des candidats placés sous enveloppe à bulletin secret et un dépouillement est ensuite organisé avec la direction pour asseoir officialiser les résultats. Un titulaire et un suppléant sont ainsi positionnés selon le nombre de voix obtenues. Dans les faits, l'ensemble des jeunes élus sont invités à participer au CVS qui se déroulent 3 fois par an (15 jours avant le CVS Parents afin que la parole des jeunes soient portées au CVS du Dispositif). La Directrice anime ces CVS où les jeunes sont accompagnés généralement par des professionnels en aide à l'expression des sujets préparés en amont. En 2024, il a été proposé que les élus les plus grands, les plus âgés (groupe Ados) et avec plus de compétences soient missionnés pour aller aider à récolter, recenser la parole du groupe des Enfants (les plus petits). Cette responsabilisation est à la fois valorisante mais également un bon prétexte pour passer d'une position souvent autocentrée dans le handicap à une posture de porte-parole à l'écoute de l'Autre.

L'ORGANISATION INTERNE

L'IME est ouvert 210 jours comprenant plusieurs samedis : un en octobre 2024 à destination des familles pour une réunion de rentrée. Puis, à partir du mois janvier, les samedis matin travaillés sont plutôt organisés pour des matinées de travail thématiques ou des temps de formation/information/action collective pour l'ensemble des professionnels du Dispositif.

En décembre 2024, un temps de travail institutionnel important a été engagé pour revoir notre fonctionnement, nos pratiques notamment sur les temps communs organisés : repas, temps de récréation, activités transversales, emplois du temps en fonction de l'évolution du public accueilli et de nouveaux besoins. L'IME reste ouvert une partie des vacances, la première semaine des petites vacances scolaires usuellement et une grande partie du mois de juillet. Il est à préciser que dès la fin juin, nous dénombrons des absences d'enfants ce qui reste dommageable pour conduire des projets qui se déploient sur toute l'année.

LA DEMARCHE QUALITE

Lors du premier trimestre 2024, les PEP 69/ML se sont engagées à relancer une démarche qualité des accompagnements qui soit ambitieuse et éthique.

Cela s'est concrétisé par le recrutement d'un chargé de mission qualité commun à l'association pour accompagner les établissements et services dans l'animation de leur démarche qualité ainsi que la préparation des évaluations externes selon le référentiel HAS.

Aussi, les PEP 69/ML se sont équipés d'un outil de pilotage et gestion des risques « AGEVAL ». En cours de déploiement dans les établissements et services, il doit, entre autres, faciliter la centralisation des données et le pilotage des plans d'actions.

Sur le plan organisationnel, 3 COPIIL Qualité ont été organisées afin de structurer la démarche qualité associative et harmoniser les pratiques transverses, et plus particulièrement celles en lien avec les critères impératifs du référentiel HAS (cf: Tableau de bord démarche qualité ci-dessous).

Un blog qualité, centralisant les diverses ressources documentaires telles que les RBPP, les procédures et autres ressources, est mis à disposition de l'ensemble des salariés de l'association.

Sur le plan opérationnel, en 2024 une attention particulière a été apportée à l'actualisation des outils de la loi 2002.2 et à la démarche de prévention des risques de maltraitance et violence en institution et l'actualisation des plans de gestion de crise et de continuité d'activité. Tout en poursuivant l'accompagnement de ces thématiques, la question de l'expression et la participation des personnes accompagnées et leurs familles sera au cœur de la démarche qualité PEP 69/ML pour cette année 2025

Démarche qualité Dispositif TND (IME et SESSAD) :

Le déploiement et poursuite de cette démarche continue de la qualité s'est formalisée à l'échelle du Dispositif (DIME) en cohérence avec le projet du Dispositif TND (élaboré de manière participative à cette échelle de dispositif) afin de faire vivre cette dimension transversale même si chaque site présente des spécificités en lien avec ses missions et ses modalités.

Dans cette dynamique, le DIME a composé un Comité de pilotage Qualité & Evaluation (COQUEV) représentatif de la pluralité des professionnels et des services (SESSAD et IME). Il s'est réuni à 4 reprises sur le dernier trimestre 2024, notamment pour la réalisation de l'**auto-évaluation** des critères impératifs de la HAS. Ce comité poursuivra les travaux sur 2025 en alternant séance d'auto-évaluation et mise en œuvre du plan d'action réalisée sur le logiciel AGEVAL. Cela a été l'occasion d'actualiser plusieurs outils de la loi 2002.2 selon les évolutions réglementaires.

Un appel à participation a été mobilisé pour ce COQUEV avec une représentativité bordée afin de soigner cet élément. 7 professionnels du dispositif le composent (dont 4 professionnels avec des postes transversaux IME et SESSAD) + la participation d'un enseignant de l'IME ainsi que le chargé de mission Qualité associatif en appui. Le COQUEV se réunit en moyenne une fois par mois avec un planning annuel établi à l'avance. Selon l'ordre du jour et la nature du sujet, un professionnel ressource peut être invité ou sollicité.

Le tableau ci-dessous présente l'avancement du DIME sur les principaux sujets abordés :

OUTIL DE LA LOI 2002.2	Période de validité / Statut	
Projet d'établissement/service	2024	2029
Livret d'accueil de la personne accompagnée	Actualisé 2024	
Modalité de participation & expression des PA (dont CVS)	CVS actif	
Liste des personnes qualifiées renseignée dans le livret d'accueil + règlement de fonctionnement	Actualisé	
Le règlement de fonctionnement	2018	2023
	Actualisation finalisée en fév 2025	
Trame contrat de séjour / DIPC	Actualisé	
Charte des droits et des libertés de la personne accueillies	Réalisée	

En lien avec des thématiques, une synthèse de la RBPP sur la bientraitance et la prévention de la maltraitance a été réalisée et discutée en équipe du DIME. Une démarche de prévention des risques de maltraitements et violences est également programmée pour l'année 2025.

THEMATIQUES 2024 / 2025	STATUT
Gestion des évènements indésirables	En cours de déploiement
Gestion des plaintes et réclamations	Réalisé
Plan de gestion de crise et continuité d'activité	Réalisé
Sécurisation du circuit du médicament - procédure PEP 69/ML	En cours de déploiement
Plan de prévention maltraitements et violences	A réaliser

Le programme d'auto-évaluation se poursuivra après l'évaluation externe programmée début 2026 pour l'IME et le SESSAD (1 évaluation par site FINES) :

PLANNING DES AUTO-EVALUATIONS	DATE
Critères impératifs	2024
Bientraitance et éthique	2025
Expression et participation de la personne accompagnée	
Accompagnement à la santé	2026
Co-construction et personnalisation du projet d'accompagnement	

LES EVENEMENTS INDESIRABLES

Concernant la démarche de gestion des évènements indésirables :

Sur la base de la procédure PEP 69/ML de gestion des évènements indésirables, l'acculturation à la déclaration d'une plus vaste typologie d'évènement est en cours de réalisation. La gestion des évènements indésirables devra permettre d'optimiser la démarche d'amélioration continue en impliquant l'ensemble des professionnels à la déclaration des évènements.

Le recueil de donnée permettra de suivre l'efficacité des plans d'actions. Un rapport sera communiqué annuellement à ce sujet (CVS) sachant que le CVS est déjà informé en continu de certains évènements indésirables notamment les EIG signalés à l'ARS.

Concernant la démarche de gestion des évènements indésirables :

Sur l'IME, sur le dernier trimestre 2024, le format de document référencé FEI a été présenté à l'ensemble des professionnels en réunion institutionnelle. Auparavant, le service fonctionnait avec un document générique déclaratif de type « rapport d'incident ».

Pour alimenter le tableau ci-dessous, les rapports d'incidents ont ainsi été traités en classification selon leur nature.

Année N-1	Typologie Evènements Indésirables (EI)	Nombre	dont EIG
	EI liés à l'accompagnement des personnes	28	
	EI liés à des violences	6	
	EI liés à la sécurité / Blessures	4	
	EI liés à la logistique / Fournisseurs		
	EI liés à l'organisation de l'ESSMS / communication	4	2
	EI liés à la sécurité des locaux et au matériel	1	1

Sur l'année 2024, 3 EIG ont été signalés et déclarés à l'ARS :

- 1 concernant une situation de désaccord ouvert et de lien conflictuel cristallisé avec une famille présentant un risque de médiatisation
- 1 concernant la carence et vacance de poste durable en orthophonie entachant le fonctionnement de l'IME dans ses missions premières invalidées au service des besoins des jeunes
- 1 concernant un épisode de coulée de boue en juin 2024

Il est à noter dans les évènements indésirables que par 2 fois en moins de 4 semaines d'écart (juin et juillet), l'IME a subi des dégâts importants en intérieur et en extérieur à la suite de 2 grosses intempéries orageuses, de fortes pluies ayant entraîné une vague de boue descendante des hauts de Montluel sur le quartier du Chemin de la Pierre.

L'IME étant en contre bas de la route, il s'est retrouvé envahi par cette coulée de boue de presque 20 cm à certains endroits. Terre, cailloux, graviers, branchages ont été charriés par les volumes d'eau pour atterrir sur le terrain de l'IME. L'IME s'est retrouvé inondé sur une partie du bâti intérieur avec des dégâts importants ayant nécessité le recours à des services extérieurs avec déclaration auprès de notre compagnie d'assurance pour réaliser une remise en état des locaux et des abords. De nombreux dégâts ont été occasionnés en plus du nettoyage : pompes de relevage HS avec pompage des réseaux et évacuations saturés, canalisations bouchées régulièrement après ces épisodes, réparation du portail électrique (cellules).

Des travaux ont été prévus par la C3M afin de résoudre ce problème à la suite de ces épisodes successifs ayant impacté bon nombre de résidents. La mairie de la Montluel a été à l'écoute et réactive, les services techniques de la mairie et de la 3CM ont été d'une grande aide pour cette remise en état (tractopelles pour évacuer plusieurs camions de boue stagnante sur la cour de l'IME et ne permettant plus son accès).

L'IME a déployé une organisation spécifique adaptative en activation de son plan bleu, en gestion de crise et de plan de continuité d'activité pour ce mode dégradé : information des professionnels, mobilisation générale, information des familles avec proposition de garder leur enfant si elles le souhaitent le 1^{er} jour de constat des dégâts (1^{er} épisode un dimanche), mise en place d'un nouveau cheminement pour accéder aux locaux, mobilisation des chauffeurs et des professionnels pour accompagner les jeunes sur les groupes, accueil et regroupement d'enfants dans les espaces les moins touchés (2 groupes nettoyés le matin même dès 7h avec un groupe de professionnels), banalisation et réorganisation des EDT en journée en fonction des accès limités et espaces disponibles.

Concernant les évènements indésirables :

13 ont été signalés par les chauffeurs durant les transports relevant soit de comportement violents et inadaptés de jeunes, soit de comportement pouvant porter atteinte à la sécurité, soit de situations de tension/friction avec des familles en communication (4)

1 concerne un accrochage avec un véhicule de service (locaux et matériel)

28 sont liés à l'accompagnement des personnes (nous pourrions dire 38) et ont été signalés par des professionnels de l'IME. Ces déclarations sont toutes liées à des troubles du comportement, des comportements défis ou inadaptés, des situations de gestion de crise. Il est à préciser que ces comportements dits défis sont liés aux pathologies des jeunes, à certains syndromes et ne se déploient pas dans une forme « caractéristique » intentionnelle. Les difficultés de communication rencontrées et la frustration inhérente que cela génère ne sont pas sans lien avec ces types de manifestation. C'est aussi dans cette visée que le poste d'orthophoniste est tellement manquant dans ces contextes en éclairage, appui et outil.

Le recours à un prestataire externalisé sur l'extérieur perd de son sens pour une grande part dans ce contexte de besoin de travailler ensemble, en équipe, au plus près des besoins quotidiens du jeune dans l'objectif d'une généralisation d'outils à déployer dans tous les espaces pour que le jeune se les approprie.

Plaintes et Réclamations :

La procédure et les supports type concernant les plaintes et les réclamations n'ont été présentées et déployées qu'en 2025. Pour autant nous dénombrons 2 retours de ce type sur l'année 2024 :

- 1 retour d'une famille au sujet d'une inquiétude durant les transports (comportement inadapté d'un jeune mettant en insécurité)
- 1 retour d'une autre famille au sujet également d'une inquiétude durant ce même transport et la même situation

Ces 2 retours ont fait l'objet d'un traitement avec lien/échange auprès chaque famille et d'un réaménagement durant ce transport : réflexion pluridisciplinaire, soutien aux chauffeurs, changement de place dans le véhicule, outil visuel mis en place en appui pour le jeune en difficulté, points fais avec chaque enfant pour reprendre la situation.

SUIVI DES FICHES ACTION CPOM

L'IME répond et s'inscrit dans les objectifs fixés des fiches actions du CPOM associatif : fonction ressource, inscription sur son territoire, promotion d'actions de prévention de différents ordres (santé, activité physique...), développement de toute initiative en faveur de la participation et de l'auto-détermination des jeunes (récolte attentes et présence lors des PIA, autonomisation sur des projets, dimensionnement d'acteurs dans la mesure de leurs possibilités), mobilisation à l'exercice citoyen dans toutes les démarches au plus de l'ordinaire et dans une visée d'inclusion, démarche qualité, CVS « élargi » et CVS jeunes actif, partenariats nombreux, utilisation du SI Via trajectoire (ROR), innovations pour éviter des ruptures de parcours (l'IME est engagé dans la RAPT en participation active à l'accompagnement en mosaïque d'un jeune sans solution via un PAG contractualisé), niveau d'activité.

Concernant l'emploi de bilans et objectifs de projet élaborés sur la base de la nomenclature Sérafin, l'IME est moins avancé que le SESSAD sur cette question même si des évolutions sont notées. La formation « PIA versus Serafin » financée par CNR obtenu en 2024 et planifiée sur avril et juin 2025 sera un levier précieux pour développer cette action attendue.

La réorganisation de l'offre en interne ou en partenariat pour permettre l'accès à plusieurs modalités d'accompagnement est en recherche et en réflexion notamment pour pouvoir intégrer une modalité d'offre de répit aux familles.

MAINTENANCE / TRAVAUX / AMENAGEMENTS

L'IME est implanté dans des locaux récents qui nécessitent cependant un suivi en entretien continu et en maintenance.

Le poste d'ouvrier d'entretien (mutualisé IME et SESSAD) couplé au temps de chauffeur est un appui pour réaliser un certain nombre de travaux d'entretien afin de conserver des locaux en bon état.

Le poste de dépense lié aux maintenances, vérifications périodiques et contrôles obligatoires a été augmenté pour répondre pleinement à nos obligations réglementaires et sécuritaires.

En aménagements investis cette année, nous notons sur l'IME :

- L'installation de bornes WIFI
- La pose du gazon synthétique de la cour
- Des travaux sur le réseau de VMC
- Des travaux électriques de câblage en redimensionnement de flux pour alimenter nos 2 pompes de relevage
- La mise en électricité et en éclairage du local technique et d'entretien du parking
- Les travaux de réalisation du préau extérieur pour la cour des jeunes (1^{ère} tranche)
- Du renouvellement de mobiliers sur les groupes accueillants les jeunes et pour la classe externalisée primaire

D'autres investissements ont également été réalisés :

- L'achat de 2 tonnelles extérieures avec socles lestés de sol afin de ne plus recourir à des locations extérieures coûteuses lors d'évènements festifs organisés par l'IME
- L'achat d'un vidéoprojecteur pour la classe externalisée primaire
- Le renouvellement d'un sèche-linge
- L'achat de 2 tables extérieures de pique-nique en bois
- Le renouvellement d'un ordinateur

Les contrats de prestation pour des maintenances ou certains contrôles périodiques sont regroupés avec le SESSAD afin de limiter le nombre de prestataires, regrouper certains contrats en négociation tarifaire à l'échelle du dispositif et faciliter les suivis pluriannuels.

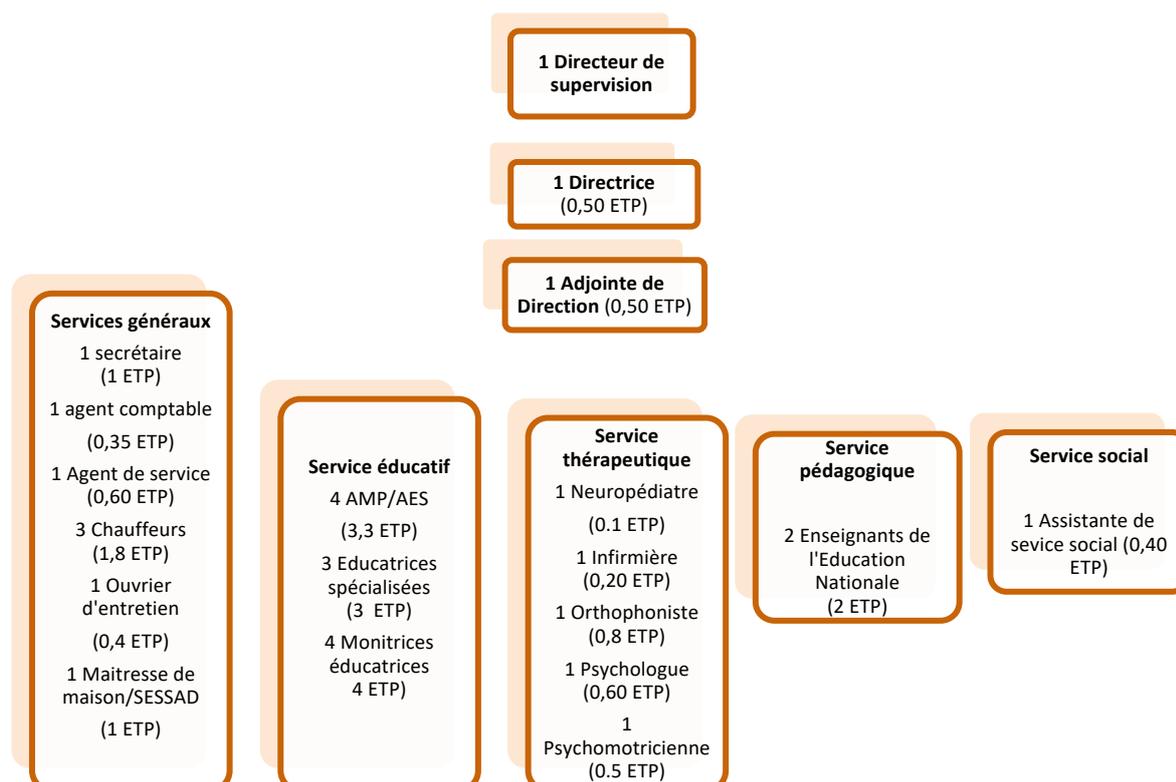
Certains contrats sont prévus d'être revus pour être optimisés en renégociation à l'échelle associative

Tableau de suivi 2024 :

Installations	Détails	Périodicité	Vérificateur	Date du dernier contrôle	Date du prochain contrôle
Portail automatique	Porte automatique, ouverture automatique, portail	1 an	CAMA	28/05/2024	28/05/2025
Chauffage	Contrôle des chaudières	1 an	JLC	04/03/2024	04/03/2025
Chauffage	Contrôle des chaudières		ENERLYO	13/03/2024	13/03/2025
Ventilation	Vérification des installations	1 an	ENERLYO	13/03/2024	13/03/2025
Climatisation	Vérification des installations	1 an	ENERLYO	13/03/2024	13/03/2025
VMC	Entretien bouche et caisson VMC	1 an	ENERLYO	13/03/2024	13/03/2025
Installations électriques	Vérification des installations	1 an	VERITECH	15/02/2024	14/02/2025
Éclairage de sécurité	État de charge des batteries, vérification des installations (BAES, télécommande)	1 an	VERITECH	15/02/2024	14/02/2025
Locaux électriques	Vérification électrique	1 an	VERITECH	15/02/2024	14/02/2025
Moyens de secours	Entretien SSI A ou B vérification annuelle	3 ans			
Défibrillateur	Maintenance et contrôle (contrat location longue durée Mutualease – Groupe France Protect)	Contrat	1 an	Grpe FP	Fev 2024
	Détection incendie (DM, détecteurs)	1 an		15/02/2024	
	Vérification des moyens d'extinction	1 an	VERITECH	15/02/2024	14/02/2025
	Consignes de sécurité / Plan d'évacuation				
	Exercice d'évacuation	1/semestre			
Légionellose	Contrôle	1 an	IDEEAU	16/05/2024	16/05/2025
Aire de jeu	Contrôle	1 an	CERES	24/10/2024	24/10/2025
Adoucisseur eau	Contrôle	1 an	BWT	16/02/2024	16/02/2025
Toits terrasses	Contrôle	1 an	SES	22/09/2023	22/09/2024
pompes de relevage	Contrôle	2 par an	Hygiène côtière assainissement	01/07/2024	fev 2025
Analyses alimentaire	Cuisine (bactéries alimentaires)	Aléatoire	EUROFINS	20/03/2024	20/03/2025

RESSOURCES HUMAINES

ORGANIGRAMME



AGE DES SALARIES DE L'IME

	Nombre	%
Personnes de 20 à 29 ans	3	14%
Personnes de 30 à 39 ans	8	38%
Personnes de 40 à 49 ans	3	14%
Personnes de 50 à 54 ans	2	10%
Personnes de 55 à 59 ans	3	14%
Personnes de 60 à 64 ans	1	5%
Personnes de + de 65 ans	1	5%
Total	21	100%

MOBILITES, RECRUTEMENTS

Nom / Prénom du salarié	Fonction	Mouvement	Date
Galichon Christelle	Monitrice adjointe	CDD	04/12/2024 au 18/12/2024
Guyard Mélanie	Monitrice éducatrice	CDD	01/01/2024 au 23/12/2024
Guyard Mélanie	Monitrice éducatrice	CDI	24/12/2024
Lancesseur Robin	Moniteur éducateur	CDD	07/10/2024 au 06/06/2025
Rey Armelle	Psychologue	CDI	24/09/2024
Veyseyre Anne-Laure	Psychologue	Démission	26/08/2024
Perrino Nadège	Monitrice éducatrice	Démission	24/09/2024
Rossi Charles-André	Chauffeur/ Ouvrier qualifié	CDI	18/03/2024
Marenda Lise	AES	CDI	22/01/2024
Aouti Ameur	Ouvrier qualifié	Démission	08/02/2024
Ferrandez Camille	Monitrice éducatrice	CDI	08/01/2024

L'effectif de l'IME est stable.

L'année 2024 a connu plusieurs mouvements de personnel (départs et arrivées) sur les postes éducatifs, des services généraux (ouvrier entretien/chauffeur) ainsi que sur le poste de psychologue.

Le poste d'orthophoniste est resté vacant sur toute l'année 2024 malgré une piste très avancée en octobre 2024 en vue d'une prise de poste début janvier 2025 qui ne s'est pas opérée.

ACTIONS DE FORMATION

LES ACTIONS DE FORMATION ENGAGEES SUR 2024 POUR L'IME

Salarié	Intitulé de la formation	Organisme de formation	Date	Lieu	Collective Individuelle Continue
Anne MICHELARD	Premiers secours en santé mentale	INFIPP	11 au 12/04	Lyon	Individuelle
BERERD, DECHELETTE, GUYARD, MEIGEL, PICHON, REPLUMAZ, TAPONAT, TELLIER, VEYSSEYRE	TND	CREAI	21/03 (demi-journée)	IME	Collective
LEMESRE	Autodétermination et manager	Campus Formation	11/09 et 12/09	Siège	Collective cadre
DECHELETTE	Autodétermination et manager	Campus formation	9/10 et 10/10	Siège	Collective cadre
ROSSI, NIQUE, DUPONT	Les gestes qui sauvent	SALVUM	30/09	Siège	Collective associative
ROSSI	Habilitation électrique 2024-11	ADEA	25 et 26/11	Bourg en Bresse	Individuelle
Equipe IME	Aspects juridiques de la maltraitance, aspect éthique de la bientraitance	Sens & Pratiques	16-17/04 ; 08-09/07 ; 10-11/07	IME	Collective en session de 2 jours
Mélanie GUYARD	Formation TSA Intervention Précoce auprès des enfants	ARS	11/09 – 18/09-20/09 et 16/10	Bourg en Bresse	Individuelle
Equipe IME tous les professionnels	Communication non violente	IME	17 et 18/09 et 2 et 5/12/2024	IME	Collective en session de 2 jours

Le plan de développement de compétences associatif offre des possibilités de formations individuelles et collectives en nombre limité. Pour autant, des actions de formations proposées par l'ARS (de type APR) sur les TSA en 2024 ont été pleinement mobilisées sur le Dispositif, majoritairement par le SESSAD mais également pour 2 professionnels de l'IME.

Deux formations collectives ont été organisées à l'échelle du Dispositif en 2024 :

- Communication Non Violente (2 jours pour tous financement CNR 2023)
- Aspects juridiques de la maltraitance/Éthique de la Bientraitance (2 groupes en session de 2 jours)

Une suite de formation transversale associative sur les TND portée par le CREAI s'est aussi poursuivie sur une demi-journée à destination du Dispositif TND plus spécifiquement avec un nouvel intervenant en éclairage complémentaire.

L'association déploie un module de formation sur l'autodétermination auprès de l'ensemble des professionnels afin que chacun puisse disposer d'un socle de référence commun et partagé en orientation de travail et en valeur associative prioritaire.

PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2025

ALLER PLUS LOIN DANS L'ADAPTATION ET LE REPERAGE D'UN PUBLIC EN EVOLUTION A BESOINS NOUVEAUX ET SPECIFIQUES

- Accroître la connaissance de publics porteurs de troubles massifs envahissants et des troubles de la communication
- Revisite des temps communs engagés fin 2024 mais qui nécessitent d'aller plus loin dans la mise en place effective de changements et d'ajustements : les rythmes des jeunes, les modalités collectives d'accompagnement, les marges de manœuvre en ajustement. Cela passe également par une recherche actuellement portée sur les modalités d'accueil de l'IME en horaires collectifs, en volume horaire journalier pour adapter besoins et réponses afin de pouvoir sécuriser un accompagnement qualitatif et en nombre suffisant de professionnels. Les familles ont également été sollicitées sur un avis au sujet de potentiels aménagements d'horaire d'accueil adaptatifs. La question de la modularité des accueils reste à envisager.
- Outiller davantage les professionnels : formation sur l'écoute et la collaboration avec les familles, formation autour des comportements défis pour des jeunes présentant une DI sévère, formation à l'approche CAA et la mise en place d'outils

POURSUIVRE LE TRAVAIL SUR L'ORIENTATION ET L'APRES IME

Maintenir actifs tous les partenariats existants et en initier, en impulser d'autres au regard des enjeux à venir sur cette question.

Organiser une matinale multi partenariale à destination des familles avec l'appui de témoignages de parents pair-aidants pour aborder cette question si sensible venant réactiver inquiétude et insécurité dans un double mouvement : souhait qu'une suite puisse se trouver mais redouter qu'elle advienne.

POURSUIVRE LA DEMARCHE QUALITE ENGAGÉE ET PREPARER L'EVALUATION PREVUE 1^{ER} SEMESTRE 2026

- La dynamique engagée est à poursuivre et à maintenir. Les diverses évolutions structurelles ou conjoncturelles du service impliquent que l'IME s'ajuste en permanence : processus, procédures, revisite de documents de référence, réflexion et actualisation, intégration de nouvelles données, remises en question collectives et échanges, nouvelles pratiques... Ces mouvements témoignent du caractère bien vivant de tout ce que mobilise l'IME mais cela est également mobilisant en ressources, en formalisations, en communications et en suivi (plans d'action) afin que cela puisse faire véritablement socle de référence et acculturation commune dans un environnement complexe.

- La traçabilité de l'ensemble des actions conduites est à développer notamment sur le plan de notre activité afin d'être davantage le reflet de notre réalité. Pour autant, il est à considérer et à veiller à notre cœur de mission en intervention auprès des jeunes, des familles, des partenaires pour trouver le meilleur équilibre entre reporting et action directe

CONCLUSION

L'année 2024 a été scandée, rythmée, cadencée autour de nombreux projets mais elle a été particulièrement animée autour du projet TEMPS'DANSE (que nous pourrions presque requalifier en « TEMPS'DENSE ») avec la création de cette belle batucada : riche de différences, porteuse de complémentarité.

Au-delà du résultat, de la représentation publique, du défilé, c'est tout le travail en amont sur plusieurs mois qui en lui-même a été une belle réussite, riche et dense, avec bon nombre de séances menées (IME, SESSAD, IME et SESSAD) : rencontres, partages, expériences, découvertes, surprises comme de véritables passerelles au service d'un projet inclusif et valorisant. La musique, l'expression, la danse ont été de formidables médias et vecteurs dans cette aventure humaine et culturelle.

Ce projet est venu colorer positivement cette année 2024 mais le niveau de préoccupation pour l'IME reste important dans le questionnement porté sur notre capacité à nous adapter à un public en évolution avec des moyens non évolutifs. Les besoins en présence appellent à une nouvelle forme d'accompagnement. Serons-nous en mesure de pouvoir conjuguer de manière harmonieuse des nécessités d'approches très individuelles, en intensités des troubles associés, et des approches en format collectif (organisation structurelle de l'IME). Les locaux, conçus originellement, à petite dimension pour aller chercher des ressources sur l'extérieur en espaces ou salles dédiées trouvent leur limite lorsque l'extériorité met parfois plus en difficulté qu'elle n'épanouit. Sans faire de généralisation, il est à pointer que les derniers jeunes enfants admis sur l'IME invitent à ce questionnement en anticipation et en réflexion prospective.

L'IME est ainsi très mobilisé sur les temps forts qui jalonnent le parcours des jeunes : entrée et sortie. Un des défis reste la question de l'orientation des jeunes en sortie d'IME dans le contexte conjoncturel contraint actuel sans réelle perspective d'amélioration prochaine et à venir.

L'IME va être confronté dans les 2 prochaines années à cette difficile situation.

Enfin, la pénurie en poste en orthophonie est plus qu'inquiétante pour répondre à nos missions. Les familles manifestent légitimement leur mécontentement, les professionnels sont assez dépités de recrutements qui n'aboutissent pas (si tant est qu'un candidat se présente). Notre secteur, déjà peu attractif pour ce type de poste, se montre à présent concurrentiel (entre associations ou établissements), ce qui est un nouvel élément « à charge » pouvant se révéler pénalisant ou invalidant selon les contextes. Toutes nos ressources, nos réseaux ont été mobilisés, investis, recherchés et nous ne savons plus quel levier pourrait encore rester à activer dans une telle configuration subie, devenant quasi structurelle, ce à quoi l'IME ne se résoudra pas.

LISTE DES REDACTEURS

Sophie DECHELETTE, directrice du Dispositif

Fabienne DUBOIS assistante/secrétaire IME

Aude LEMESRE, adjointe de direction